



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – Année 2021

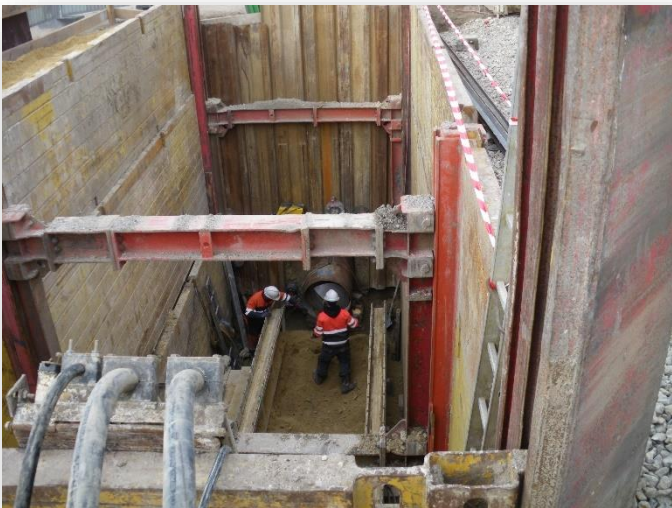


Table des matières

Préambule 5

Chapitre 1 - Présentation de la collectivité 6

1	Le territoire	6
2	Les compétences	7
3	Les moyens humains (annexe 1).....	7

Chapitre 2 - Les ouvrages constituant le patrimoine..... 8

1	En matière d'eaux usées (annexe 2)	8
1.1	Les réseaux d'eaux usées.....	8
1.2	Les postes de refoulement	8
1.3	Les ouvrages particuliers	8
2	En matière d'eaux pluviales (annexe 3)	9
2.1	Les réseaux d'eaux pluviales	9
2.2	Les ouvrages particuliers	9

Chapitre 3 - Compte rendu technique 10

1	L'exploitation des ouvrages	10
1.1	L'exploitation des ouvrages d'eaux usées	10
1.1.1	Curage et inspection télévisées des réseaux d'eaux usées (annexe 4)	10
1.1.2	Entretien des postes de refoulement et ouvrages particuliers	10
1.1.3	Interventions d'urgence (annexe 5)	11
1.1.4	Dératisation	11
1.1.5	Les points noirs sur le réseau de collecte des eaux usées.....	11
1.2	L'exploitation des ouvrages d'eaux pluviales	12
1.2.1	Curage et inspections télévisées des réseaux d'eaux pluviales (annexe 7) ..	12
1.2.2	Entretien des ouvrages particuliers	12
1.2.3	Interventions d'urgence	12
1.2.4	Dératisation	12
2	Les études et travaux d'investissement	13
2.1	Les études et travaux en matière d'eaux usées	13
2.1.1	Petits travaux d'urgence (annexe 8)	13
2.1.2	Travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux d'eaux usées (annexe 8).....	13
2.1.3	Mise en place de l'autosurveillance sur l'ensemble du réseau du SIARP	13
2.1.4	Diagnostic amont.....	14
2.1.5	Diagnostic permanent.....	14
2.1.6	Analyse des risques de défaillance	15
2.2	Les petits travaux d'urgence en matière d'eaux pluviales (annexe 10)	16
2.3	Consultation des partenaires en vue de coordonner les travaux du SIARP	16
3	Les missions de contrôles.....	16
3.1	Suivi des raccordements au réseau d'eaux usées (annexe 11)	16
3.1.1	Permis de construire.....	16
3.1.2	Demande de raccordement	17
3.1.3	Contrôle des branchements neufs.....	17
3.1.4	Contrôle des branchements existants.....	17
3.1.5	Opération groupée de mise en conformité des branchements	17
3.1.6	Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)	19
3.2	Instruction des demandes de renseignement et déclarations d'intention de commencement de travaux (annexe 12).....	19
3.3	Contrôles et suivi des rejets des entreprises	19
3.3.1	Objectif des contrôles et suivi des entreprises.....	19
3.3.2	Opération collective sur les rejets d'entreprises	20

3.3.3	Résultats de la démarche	21
3.3.4	Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)	21
3.4	Contrôles en matière d'assainissement non collectif (annexe 13).....	21
3.4.1	Suivi régulier.....	21
Chapitre 4	- Compte-rendu financier.....	23
1	Les dépenses.....	23
2	Les recettes	23
3	Les volumes d'eau et redevances perçues (annexe 14).....	23
Chapitre 5	- Les indicateurs réglementaires.....	24
1	Le service assainissement collectif (annexe 15).....	24
1.1	Les indicateurs descriptifs du service	24
1.1.1	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (D201.0).....	24
1.1.2	Nombre d'autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0).....	24
1.1.3	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	24
1.1.4	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (D204.0).....	25
1.2	Les indicateurs de performance.....	27
1.2.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201.1).....	27
1.2.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)	27
1.2.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P203.3).....	28
1.2.4	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3).....	28
1.2.5	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P205.3).....	29
1.2.6	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	29
1.2.7	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	29
1.2.8	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (P251.1)	29
1.2.9	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2)	29
1.2.10	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253.2)	30
1.2.11	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (P254.3)	30
1.2.12	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (P255.3).....	30
1.2.13	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)	31
1.2.14	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente (P257.0).....	31
1.2.15	Taux de réclamations (P258.1).....	31
2	Le service assainissement non collectif (annexe 16)	31
2.1	Les indicateurs descriptifs du service	31
2.1.1	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement (D301.0)	31
2.1.2	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)	31
2.1.3	Les indicateurs de performance : Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3).....	32
Annexes	33

Préambule

Le SIARP s'est fortement engagé et mobilisé depuis plusieurs années, avec ses élus, son personnel et ses partenaires afin :

- De simplifier le schéma institutionnel,
- De rationaliser et de mutualiser la gestion des réseaux,
- D'harmoniser les coûts,
- Et d'améliorer la qualité du service rendu à l'usager dans un souci de cohésion et de transparence, tout en répondant aux exigences réglementaires.

Cette réorganisation, fondée sur le respect de la volonté des communes, de leur groupement et des principes juridiques attachés à l'intercommunalité, a constitué une démarche innovante, volontaire et réaliste. Elle s'avère aujourd'hui pleinement réussie ; le SIARP a élargi son champ d'action, accru son domaine de compétence et a amplifié la dynamique engagée pour :

- Atteindre les objectifs fixés,
- Anticiper les évolutions liées au développement urbain et rural, aux activités économiques et industrielles, à l'accroissement démographique,
- Et assurer une action renforcée de protection du milieu naturel en réponse aux nouvelles normes sur la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, et à la sensibilité accrue de la population aux problèmes d'environnement.

La politique d'assainissement s'avère, dorénavant, plus efficace en permettant notamment, une définition claire, rapide et concertée des programmes d'investissements et d'équipements.

En 2005, le SIARP a créé le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Depuis 2008, le SIARP gère les réseaux d'eaux pluviales de la plupart des communes non-membres de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et a réalisé leur zonage d'eaux pluviales. L'accent est également porté sur la gestion des effluents issus des entreprises par la mise en place d'une opération importante de contrôles des établissements industriels ou assimilés, en commun avec la CACP.

Au 1^{er} janvier 2020, à la suite de la loi NOTRe et fort de son expérience, le SIARP a bénéficié du transfert de la compétence assainissement de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, de la Communauté de Communes Vexin Centre. Au 1^{er} janvier 2021, la commune de Maurecourt a adhéré au SIARP.

Ainsi en 2021, le SIARP couvre désormais 42 communes soit une population de 239 769 habitants environ, gère 860 kms de réseaux, 114 postes de refoulement et 12 stations d'épuration.

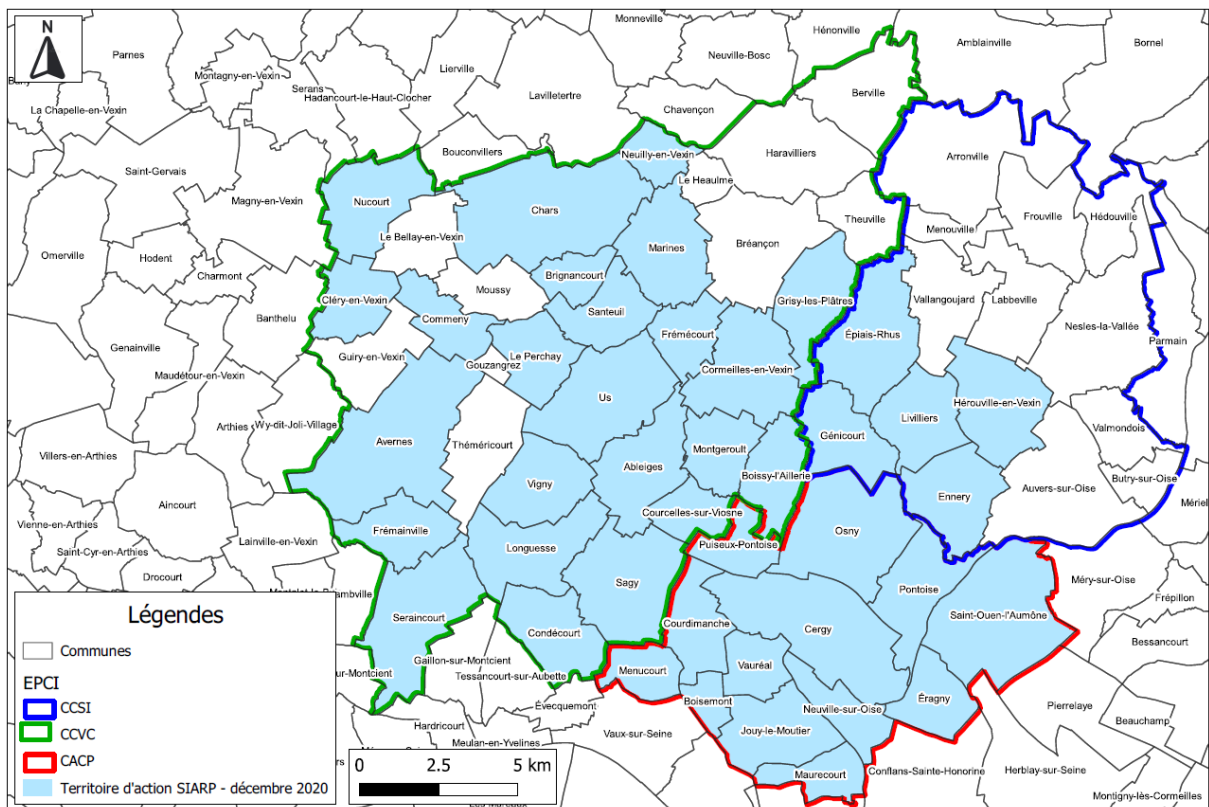
Chapitre 1 - Présentation de la collectivité

1 Le territoire

Le SIARP, Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui a pour mission la gestion d'un service public, industriel et commercial (SPIC) et d'un service public administratif (SPA).

Situé dans le Val d'Oise et les Yvelines et le Vexin Centre, il regroupe en 2021 quarante-deux communes : Ableiges, Aavernes, Boiesmont, Boissy-l'Aillerie, Brignancourt, Cergy, Chars, Cléry-en-Vexin, Commeny, Condécourt, Cormeilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Courdimanche, Ennery, Epiais-Rhus, Eragny-sur-Oise, Frémainville, Frémécourt, Génicourt, Grisy-Les-Plâtres, Hérouville, Jouy-Le-Moutier, Le Perchay, Livilliers, Longuesse, Marines, Maurecourt, Menucourt, Montgeroult, Neuilly-en-Vexin, Neuville-sur-Oise, Nucourt, Osny, Pontoise, Puiseux-Pontoise, Sagy, Saint-Ouen-l'Aumône, Santeuil, Seraincourt, Us, Vauréal et Vigny.

Figure 1 : Territoire du SIARP en 2021



Ce territoire, vaste de plus de 31 100 hectares, regroupe une population d'environ 239 769 habitants (données INSEE 2019).

2 Les compétences

Le SIARP a pour compétence obligatoire :

- La collecte, le transport et le traitement des eaux usées qui comprend notamment l'étude, la création et l'extension de tout ouvrage d'eaux usées neufs ainsi que l'exploitation (entretien et travaux) des réseaux et ouvrages existants dédiés à la collecte, au transport, au stockage, au refoulement/relèvement et à l'épuration des eaux usées,
- La gestion de l'assainissement non collectif comprenant le recensement, le contrôle et le suivi des installations existantes. Le SIARP donne un avis sur la conception des projets d'installation ou de réhabilitation d'ouvrages d'assainissement non collectif et fixe les prescriptions techniques pour les études de sols ou le choix de la filière. Le contrôle de la bonne exécution est réalisé et des actions groupées peuvent être menées afin d'assurer une mise aux normes des systèmes d'assainissement non collectifs. A noter que l'exercice de cette compétence sur le périmètre du SIARP est partagée avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA) qui est compétent sur 12 des 42 communes du SIARP.

De plus, le SIARP assure au titre de ses compétences optionnelles :

- Dans un cadre conventionnel avec des communes ou EPCI membres du SIARP, des missions de mandat de maîtrise d'œuvre, de mandat de maîtrise d'ouvrage ou d'assistance technique pour toutes études ou travaux relevant de ses compétences,
- La gestion des réseaux et ouvrages de collecte et de transport des eaux pluviales urbaines. L'étude, la création et l'exploitation des ouvrages communaux dédiés à la collecte des eaux pluviales (pour les communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillier, Cormeilles-en-Vexin, Ennery, Epiais-Rhus, Frémécourt, Grisy-les-Plâtres, Hérouville, Livilliers et Montgeroult).

3 Les moyens humains (annexe 1)

Au 31 décembre 2021, l'effectif du SIARP comptait 36 agents dont :

- 1 directeur général des services,
- 1 responsable du pôle technique,
- 1 responsable du pôle affaires administratives, juridique, institutionnelles, commande publique et communication,
- 1 responsable du pôle finances et ressources humaines,
- 1 gestionnaire RH
- 1 responsable du service Instruction et Contrôle,
- 1 responsable du service exploitation
- 1 responsable de l'entretien des ouvrages SIARP,
- 1 responsable de la régie d'exploitation,
- 1 juriste,
- 1 responsable de gestion budgétaire et financière,
- 1 gestionnaire comptable
- 2 gestionnaires marchés publics,
- 1 assistantes techniques,
- 1 assistante de direction,
- 1 gestionnaire RH,
- 1 dessinateurs SIG/géomaticien,
- 18 postes d'agents techniques aux services Exploitation, Etudes et travaux, Instruction et Contrôles dont un agent en contrat d'apprentissage.

Chapitre 2 - Les ouvrages constituant le patrimoine

1 En matière d'eaux usées (annexe 2)

1.1 Les réseaux d'eaux usées

Le linéaire total des réseaux d'eaux usées est de 859 734 mètres décomposé comme suit :

- 618 803 mètres de réseaux gravitaires séparatifs,
- 31 659 mètres de réseaux gravitaires unitaires,
- 24 011 mètres de réseaux de refoulement,
- 196 602 mètres de canalisations de branchements en gravitaire (pour 32 331 branchements).

Le patrimoine eaux usées comporte de plus 25 552 regards de visite.

1.2 Les postes de refoulement

107 postes de refoulement et de relèvement (hors postes situés sur les stations d'épuration) sont présents sur le territoire du SIARP. 106 sont équipés d'un dispositif de télésurveillance de type SOFREL. Les données de fonctionnement sont analysées pour programmer des actions préventives et/ou curatives si nécessaire.

1.3 Les ouvrages particuliers

Le SIARP gère des ouvrages particuliers :

- 61 ouvrages de surverse afin d'éviter le déversement d'eaux usées vers les parcelles riveraines ; en cas d'afflux d'eaux trop important, les eaux usées sont dirigées vers le réseau d'eaux pluviales ou le milieu naturel le plus proche ; les surverses sont rares (quelques fois par an) et de faibles quantités d'eaux usées.
- 4 chambres de décantation (unitaire) afin de limiter l'apport de matières solides dans les ouvrages en aval ; ces chambres favorisent un écoulement lent permettant une décantation de sables, cailloux, boue...
- 2 bassins de stockage/restitution sur le réseau unitaire de Pontoise dénommés « Abattoirs » et « Hermitage » afin de limiter les afflux d'eaux unitaires trop importants dans les réseaux en période de pluie et les débordements vers le milieu naturel ; les bassins se remplissent lors des épisodes pluvieux, les eaux unitaires excédentaires sont stockées le temps de ces épisodes puis sont restituées au réseau à débit limité ; les bassins des Abattoirs et de l'Hermitage sont conçus pour des pluies annuelles ; pour les pluies plus importantes, les bassins stockent uniquement la première partie des eaux excédentaires (1 000 ou 1 500 m³), l'autre partie s'écoulant directement dans les réseaux et peut impliquer un déversement vers le milieu naturel selon les caractéristiques de la pluie.
- 12 stations d'épuration rurales d'une capacité allant de 200 à 5 417 EH uniquement présentes sur le périmètre de la CCVC.

2 En matière d'eaux pluviales (annexe 3)

2.1 Les réseaux d'eaux pluviales

Le linéaire total des réseaux d'eaux pluviales est de 36 246 mètres. De plus, le patrimoine eaux pluviales comporte 940 avaloirs, grilles/avaloirs et grilles.

2.2 Les ouvrages particuliers

Le SIARP gère des ouvrages spécifiques :

- 56 puisards pour infiltrer les eaux pluviales dans les zones où il n'y a pas d'exutoire,
- 7 chambres à sable pour limiter l'apport de matières solides dans les ouvrages en aval,
- 19 ouvrages permettant de collecter et réguler les eaux pluviales et de ruissellement (mares, bassins et zone inondable),
- 9 séparateurs hydrocarbures/déshuileurs pour limiter l'apport de matières huileuses dans les ouvrages en aval.

Chapitre 3 - Compte rendu technique

1 L'exploitation des ouvrages

L'exploitation des ouvrages (interventions sur le matériel électrique et électromécanique, contrôles, gestion des plaintes, cartographie) est réalisée par les agents du SIARP.

Afin de compléter le travail en interne, le SIARP fait appel aux entreprises suivantes :

- SANET pour l'entretien des réseaux (curage, inspections télévisées, débouchage d'urgence) et des ouvrages de stations d'épuration (poste de relevage, bêche de stockage ...),
- NC3D pour la dératisation des réseaux,
- Le groupement DESPIERRE/ATC/SEI pour les travaux de maintenance, de grosses réparations et d'urgence sur les ouvrages.

1.1 L'exploitation des ouvrages d'eaux usées

1.1.1 Curage et inspection télévisées des réseaux d'eaux usées (annexe 4)

Le SIARP suit un programme sur 20 ans d'inspection télévisuelle des réseaux collectifs et de leurs branchements associés. En 2021, 33 189 mètres de réseaux ont été inspectés soit 5,10 % des réseaux de collecte gravitaires et 19 298 mètres de branchements (2 787 branchements) soit 8,62 % des branchements.

De sa création jusqu'au 31 décembre 2021, le SIARP a inspecté et saisi dans son SIG 584 794 mètres de canalisations, soit 92,66 % des réseaux collectifs gravitaires et 57 050 mètres de branchements, soit 29,01 % des branchements.

1.1.2 Entretien des postes de refoulement et ouvrages particuliers

Afin d'assurer le bon fonctionnement des postes de refoulement, leur entretien est effectué régulièrement et adapté selon leur vitesse d'encrassement.

La régie technique assure :

- Une tournée journalière à titre préventif sur 5 ouvrages (postes de refoulement Vallée, de La Taillette et de La Colonne, bassins de stockage/restitution de l'Hermitage et des Abattoirs),
- Une tournée hebdomadaire à titre préventif sur l'ensemble des autres ouvrages,
- Une tournée mensuelle sur les points noirs cités au III.1.3,
- Des tournées exceptionnelles après chaque période pluvieuse sur 5 ouvrages (bassin de la ravine Saint-Antoine, 3 bassins sur la ZAC des Portes du Vexin à Ennery, zone inondable de la vallée Guyon),
- Une tournée bi ou trihebdomadaire sur les stations d'épuration,
- Une tournée journalière sur les stations d'épuration de Marines et Us.

Les principales interventions d'entretien concernent :

- Le nettoyage des bâches de 1 à 12 fois par an selon les postes,

- Le nettoyage des équipements (pompes, régulateurs de niveaux...),
- Le renouvellement de petits éléments (régulateurs de niveaux, éléments électriques...),
- Le renouvellement d'équipements (pompes, agitateurs, motoréducteurs, systèmes d'aération ...),
- Les opérations d'exploitations courantes des stations d'épuration.

1.1.3 Interventions d'urgence (annexe 5)

L'année 2021 a été marquée par 250 appels sur le numéro d'astreinte dont 20 déplacements non suivis d'interventions d'assainissement (cas ne concernant pas le SIARP).

1.1.4 Dératisation

La dératisation a pour but de limiter la prolifération de la population de rats dans les réseaux c'est-à-dire de maintenir un équilibre entre le nombre de rats et la quantité de nourriture présente dans les réseaux.

Comme chaque année, l'ensemble des réseaux d'eaux usées a été dératé. En 2021, les deux campagnes de dératisation ont eu lieu en juin – juillet et en novembre – décembre. Les réseaux d'eaux pluviales ont été dératés, en même temps, par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise sur son territoire et par le SIARP pour les réseaux d'eaux pluviales rurales sur lesquels il intervient pour le compte des communes avec lesquels une convention a été signée.

1.1.5 Les points noirs sur le réseau de collecte des eaux usées

D'après les constatations des agents de terrain, 4 sites présentent des problèmes récurrents et nécessitent au moins deux interventions par an.

Cergy :

Avenue Jean Bart – Cergy Port

Plusieurs bouchons ont été constatés vers le porche avenue Jean Bart avant la rue de Neuville. De la graisse a été observée lors des curages. Le service contrôle doit programmer une campagne de contrôle en 2022-2023 sur cette zone. En attendant la mise en conformité des établissements de restauration, un curage préventif est programmé 2 fois par an.

Eragny-sur-Oise :

Rue de Saint-Ouen

Le tronçon, situé au droit du 11 rue de Saint-Ouen, s'est obstrué à deux reprises. Des débordements ont eu lieu dans les parties privatives d'usagers non protégées par un clapet anti-retour (rue de Saint-Ouen). Lors des désobstructions, du sable, de la graisse et des graviers ont été observés. Ce tronçon présente une contre-pente sur 30 mètres. Un curage préventif de la rue a été mis en place depuis 2016.

Le tronçon situé à l'angle de la rue de Saint Ouen et de la rue du Parc présente un siphon permettant de passer sous un gazoduc. Compte tenu de cette configuration et des problèmes qui en découlent, un curage préventif a été mis en place 2 fois par an à partir de l'année 2017. Une étude sera réalisée ultérieurement pour envisager sa suppression.

Pontoise :**Boulevard Jacques Tête**

Le réseau en diamètre 200 situé au début du boulevard Jacques Tête et venant de la rue Paul Cézanne présente un écoulement difficile en période de pluie. Des débordements ont eu lieu dans les parties privatives d'un usager non protégées par un clapet anti-retour (boulevard Jacques Tête). Ce secteur des Cordeliers a pourtant été mis en séparatif par le passé mais il subsiste une quantité importante de branchement unitaire en domaine privé. Un des immeubles concernés présentant une inversion complète a été remis en conformité.

La partie de réseau encore en unitaire fait l'objet d'une étude par la CACP pour sa mise en séparatif. Le SIARP mettra en place une opération groupée une fois que le projet de travaux sera défini.

Rue de Rouen

Le réseau situé en amont de l'école des Lavandières présente une faible pente. Plusieurs établissements de restauration se trouve dans cette rue et une quantité de graisse importante y est curé régulièrement. Certains restaurants ne possèdent pas d'ouvrage de traitement des graisses conformes, voire inexistants. Des demandes de mise en conformité ont été lancées et une partie des établissements reste encore à contrôler.

Un curage préventif est indispensable au moins deux fois par an pour limiter les risques de bouchons de graisse.

1.2 L'exploitation des ouvrages d'eaux pluviales

1.2.1 Curage et inspections télévisées des réseaux d'eaux pluviales (annexe 7)

En 2021, 5 010 mètres de réseaux d'eaux pluviales ont été curés soit 14,7 % des réseaux.

De sa création jusqu'au 31 décembre 2021 le SIARP a inspecté et saisi dans son SIG, 18 339 mètres de réseau, soit 54,72 % des réseaux. 809 mètres de réseaux (4,41 % du réseau inspecté) sont en très mauvais état et nécessitent des travaux urgents. 2 953 mètres de réseaux (16,10 %) sont en mauvais état et nécessitent des travaux à moyen terme.

1.2.2 Entretien des ouvrages particuliers

En 2021, il a été réalisé un curage des 3 bassins d'eaux pluviales dans la Zone d'Activité des Portes du Vexin à Ennery.

1.2.3 Interventions d'urgence

En 2021, aucune intervention d'urgence n'a été réalisée sur les réseaux d'eaux pluviales.

1.2.4 Dératisation

La dératisation des réseaux d'eaux pluviales a été réalisée par le SIARP en 2021 en même temps que la dératisation des réseaux d'eaux usées sur l'ensemble des communes avec lesquels le SIARP a conventionné.

2 Les études et travaux d'investissement

La conception et le suivi des études et travaux sont menés par les agents du SIARP. Afin de compléter ce travail en interne, le SIARP fait appel à trois entreprises :

- SAGA pour les études géologiques et géotechniques,
- GEOSAT pour les relevés topographiques,
- SANET Contrôle pour les contrôles de réception après travaux.

2.1 Les études et travaux en matière d'eaux usées

2.1.1 Petits travaux d'urgence (annexe 8)

115 interventions pour des petits travaux d'urgence et de maintenance sur le réseau, les postes de refoulement et les stations d'épuration ont marqué l'année 2021 (changement de tampons, réparation de branchement, travaux sur les postes de refoulement...) ce qui représente 511 124,37 € HT de dépenses.

2.1.2 Travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux d'eaux usées (annexe 8)

3 opérations programmées en 2019 et 2020 ont été réalisées et réceptionnées en 2021 pour un montant total de 1 248 993,31 € HT. 3 opérations ont été réalisées en 2021 et réceptionnées au cours du 1^{er} trimestre 2022 pour un montant total de 1 754 827,53 € HT. Les opérations non réceptionnées/réalisées à ce jour le seront dans le courant de l'année 2022.

Dans le détail, ces opérations représentent 4 348 mètres de canalisations ont fait l'objet de travaux selon la répartition suivante :

- 686 mètres remplacés par une canalisation neuve,
- 2 982 mètres réhabilités par chemisage,
- 680 mètres d'extension du réseau,
- 162 branchements riverains repris .

2.1.3 Mise en place de l'autosurveillance sur l'ensemble du réseau du SIARP

L'étude pour la mise en place de l'autosurveillance sur l'ensemble des ouvrages du SIARP a été confiée au bureau d'études ATC environnement pour un montant de 20 701 € HT. Cette étude a démarré le 29 octobre 2012 et s'est achevée le 31 décembre 2014. L'étude a conclu que quatre points de déversement (bassin des Abattoirs, bassin de l'Hermitage, poste de refoulement de la Colonne et poste de refoulement de la Taillette) devaient faire l'objet d'un suivi. Ce suivi a pour but d'estimer les périodes de déversement ainsi que les débits rejetés au milieu naturel (conformément à la réglementation actuelle).

Le SIARP a souhaité aller au-delà de cette réglementation et réaliser des travaux pour déterminer de façon plus précise les périodes de déversement et les débits rejetés au niveau de ces quatre points de déversement. Pour ce faire, le SIARP a équipé ces points de déversement de débitmètres afin de comptabiliser les flux déversés et le nombre de déversement. Ces travaux se sont achevés en 2016. Le suivi mensuel de ces équipements a été confié à la société SUEZ au cours du 1^{er} semestre 2021.

2.1.4 Diagnostic amont

L'année 2021 a été consacrée à l'interprétation des résultats de la campagne de recherche de micropolluant réalisée en décembre 2020 et la rédaction du rapport de synthèse de ce diagnostic. Dans ce dernier, les services du SIARP ont cherché à interpréter les résultats d'analyses des différentes campagnes réalisées au cours des 5 dernières années afin de définir un programme d'actions sur plusieurs années visant à sensibiliser les différents types d'utilisateur (particuliers, entreprises...) et faire évoluer leur pratique.

Ainsi, 9 actions ont été identifiées et seront mises en place progressivement par le SIARP d'ici la fin de l'année 2023. L'ensemble de ces actions est synthétisé dans le tableau ci-dessous :

Source identifiée	Action prévue	Action déjà effective	Calendrier prévisionnel d'application	Difficulté(s) identifiée(s)
Domestique	Action ciblée sur le foyer	Non	Courant 2022	Problème de participation des usagers Impact économique sur les ménages
	Sensibilisation du grand public	Partiellement	Courant 2022	-
Collectivité	Campagne d'analyse ciblée	Partiellement	Courant 2022	-
	Suppression des rejets publique d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées	Partiellement	Courant 2022	Identification de l'ensemble des zones problématiques Financement des travaux de mise en conformité qui ne dépend pas du SIARP
Industriels	Poursuite des contrôles	Oui	-	-
	Renforcer la surveillance des activités industrielles	Partiellement	Courant 2022	Difficulté de mise en œuvre des contrôles inopiné de manière efficiente
	Sensibilisation des industriels aux micropolluants	Non	Courant 2023	Problème de participation des usagers
Pluviale	Sensibilisation des collectivités compétentes aux micropolluants	Non	Fin 2022	Problème de participation des collectivités Financement des recherches et travaux
	Limitation du ruissellement	Oui	-	Problème de participation des usagers Impact économique sur les ménages

Tableau 1 : Plan d'actions du SIARP concernant la démarche de lutte contre les micropolluants

2.1.5 Diagnostic permanent

Introduit par l'arrêté du 21 juillet 2015 (en application de l'article R.2224-15 du Code Général des Collectivités Territoriales) pour les systèmes d'assainissement collectant et traitant une charge de pollution brute supérieure à 120 kg /j de DBO₅, la notion de diagnostic permanent vise :

- À connaître en continu, l'état structurel et le fonctionnement du système d'assainissement ;
- Prévenir ou identifier dans les meilleurs délais les dysfonctionnements de ce système ;
- Suivre et évaluer l'efficacité des actions préventives et correctives engagées ;
- Exploiter le système d'assainissement dans une logique d'amélioration continue.

Ce diagnostic doit être établi :

- Avant le 31 décembre 2021 pour les systèmes d'assainissement existants destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 600 kg/ j de DBO5 ;
- Avant le 31 décembre 2024 pour les systèmes d'assainissement existants destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique inférieure à 600 kg/ j de DBO5 et supérieure ou égale à 120 kg/ j de DBO5.

A partir notamment du guide technique publié par l'ASTEE sur la mise en œuvre du diagnostic permanent, le SIARP a analysé et hiérarchisé les différents enjeux et sous-enjeux qui le concerne. Les résultats de cette réflexion sont présentés dans le tableau suivant :

Enjeux	Priorisation	Sous enjeux
Être en conformité réglementaire	4	Conformité sur le volet collecte
		Conformité sur le volet traitement
Préservation des milieux récepteurs et des usages	1	Adéquation entre la capacité du système avec la taille de l'agglomération
		Réduction des rejets (quantité et qualité)
Gestion du patrimoine (maitrise des investissements)	2	Actualisation des actifs
		Evaluer l'intégrité des actifs
Maitriser l'empreinte environnementale	5	Améliorer le cadre de vie et limiter les nuisances aux usagers
Prévenir les débordements et inondations	3	Protection des réseaux en zones inondables

Tableau 2 : Enjeux et sous enjeux du diagnostic permanent

A partir de ces enjeux et sous enjeux, le SIARP a dressé une liste d'indicateurs permettant d'évaluer le travail accompli annuellement par les services. Ainsi chaque indicateur sera analysé et comparé aux résultats des années précédentes et à l'objectif fixé le cas échéant.

Le détails des indicateurs définit et leur valeur pour l'année 2021 est disponible dans le bilan annuel d'autosurveillance communiqué annuellement aux services de la DRIEAT.

2.1.6 Analyse des risques de défaillance

L'arrêté du 21 juillet 2015 a également précisé que les systèmes d'assainissement des eaux usées destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 12 kg/j de DBO5 font l'objet d'une analyse des risques de défaillance, de leurs effets ainsi que des mesures prévues pour remédier aux pannes éventuelles. Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau.

Pour les systèmes d'assainissement existants destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 600 kg/j de DBO5, l'analyse des risques de défaillance est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau au plus tard le 31 décembre 2021.

En 2021, le système d'assainissement de la Station d'Épuration de Cergy Neuville, comprend :

- un réseau de collecte sous Maitrise d'Ouvrage du SIARP
- un réseau de transport sous Maitrise d'Ouvrage de la CACP
- une station de traitement sous Maitrise d'Ouvrage de la CACP

Assisté du Cabinet Valor, le SIARP a finalisé cette étude fin 2021 sur le réseau de collecte (92 postes de relevages associés) et a mis en évidence les risques suivants :

- 1 évènement critique sur le poste de Puiseux Pontoise (Rue de la Fontaine) concernant l'alimentation électrique de cet ouvrage qui se trouve dans un état de dégradation avancée suite à la chute d'un arbre et de nombreux vandalismes. A noter que cet évènement sera résolu en 2022 avec les travaux de suppression de ce poste de relevage.
- 2 évènements à surveiller :
 - Sur le bassin unitaire des abattoirs à Pontoise où une gaine d'extraction d'air viciée est en mauvais état et peut permettre l'introduction de gaz dans le local d'exploitation.
 - Sur le poste de relevage de Menucourt (La Taillette) où le refoulement des pompes est réalisé sur une conduite commune.

2.2 Les petits travaux d'urgence en matière d'eaux pluviales (annexe 10)

12 interventions pour petits travaux d'urgence ont marqué l'année 2021 (réparation de collecteur, entretien courant des espaces verts...) ce qui représente 27 594,88 € HT de dépenses à la charge des communes et intercommunalité.

2.3 Consultation des partenaires en vue de coordonner les travaux du SIARP

Au cours de l'année 2021, aucune réunion de concertation entre les différents acteurs n'a eu lieu. Toutefois, des courriers d'informations précisant le programme de travaux du SIARP en 2021 ont été adressés à l'ensemble des collectivités et concessionnaires fin 2020.

3 Les missions de contrôles

3.1 Suivi des raccordements au réseau d'eaux usées (annexe 11)

Dans le cadre des permis de construire, le SIARP est consulté par les communes et intercommunalités pour avis en ce qui concerne les eaux usées et les eaux pluviales.

Après délivrance des permis de construire, les bénéficiaires doivent transmettre au SIARP une demande pour pouvoir réaliser leur raccordement d'eaux usées au réseau public. Lors des travaux de raccordement, le SIARP contrôle la bonne réalisation des branchements neufs.

Cette partie ne traite que des permis de construire et raccordements pour la création ou modification d'habitations. Les dossiers concernant les entreprises sont traités dans la suite de ce rapport (cf. Chapitre 3 - 3.3.3).

3.1.1 Permis de construire

474 demandes d'avis sur permis de construire ont été instruites en 2021. 56,33 % des demandes (267) sont liés à des constructions existantes (aménagements de combles, extension, création de véranda...) et ne nécessitent pas de création de branchement.

3.1.2 Demande de raccordement

136 demandes de raccordement ont été instruites en 2021. Le SIARP a réalisé 73 branchements sous domaine public pour le compte de propriétaires souhaitant se raccorder au réseau d'eaux usées via le marché avec ATC-TP mis en place à cet effet.

3.1.3 Contrôle des branchements neufs

En 2021, le SIARP a réalisé 35 contrôles de branchements neufs. Le SIARP n'a pas d'avis de non-conformité.

3.1.4 Contrôle des branchements existants

En 2021, 980 contrôles de rejet ont été réalisés dont 246 dans le cadre de vente immobilière et 382 dans le cadre d'opérations groupées. Un avis de non-conformité a été émis pour 209 contrôles (21,23 %).

À ce jour, 5 512 contrôles de branchements ont été réalisés soit 17,10 % des 32 238 branchements connus.

1 402 habitations présentent des défauts de raccordement (25,42 %) dont notamment :

- 848 avec un rejet d'eaux pluviales vers le réseau d'eaux usées,
- 265 avec un rejet d'eaux usées vers le réseau d'eaux pluviales,
- 82 avec des eaux usées non raccordées au réseau public,
- 207 pour une autre raison (présence d'un ANC, rejet direct dans un puisard...).

3.1.5 Opération groupée de mise en conformité des branchements

Des études environnementales et hydrauliques menées sur les bassins versants de la Viosne ont montré que la qualité des eaux de cette rivière est largement affectée par des rejets d'effluents situés sur les communes d'Osny et de Pontoise. Ces déversements sont en partie liés à des inversions de branchements au réseau public d'assainissement collectif, qui ont pour conséquence :

- Des rejets d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales,
- Des rejets d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées qui contribuent à saturer ce dernier ainsi que les postes de pompage provoquant localement des déversements d'eaux usées au milieu naturel.

Dans un souci de préservation du milieu naturel, il est primordial de supprimer ces dysfonctionnements. Les mises en conformité des branchements permettront :

- De protéger les milieux aquatiques ;
- D'améliorer le fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration de Cergy/Neuville ;
- De répondre à l'obligation réglementaire prévue par l'article L-1331-1 du Code de la santé publique ;
- De fournir au propriétaire une attestation de conformité du branchement de l'habitation au regard de la réglementation, nécessaire notamment en cas de cession du logement.

Le Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin (SIARP) et la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise (CACP) se sont associés pour réaliser une opération groupée de mise en conformité des branchements au réseau public d'assainissement collectif. Cette opération groupée permet aux riverains concernés de prétendre à des financements de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Pour rappel, la régie de maîtrise d'œuvre SIARP, pilote de l'opération groupée, avait concentré son action sur deux bassins versants et avait réalisé 236 visites domiciliaires au cours de l'année 2017.

En parallèle de son action sur les communes d'Osny et Pontoise, le SIARP a réalisé en 2020 une étude de hiérarchisation des bassins versant de collecte de son territoire. Cette étude a mise en évidence la présence significative d'inversion de branchement sur l'ensemble de son territoire. Afin d'inciter les riverains à la remise en conformité de leurs installations, le SIARP a étendu en 2021 le périmètre de la démarche des opérations groupées à l'ensemble des 42 communes de son territoire.

Les actions menées au cours de l'année 2021 se sont inscrites dans la continuité de celles réalisées au cours des années précédentes et décrites ci-dessous :

Continuation des actions sur le Bassin « BV 8 – Quartier des Louvrais » à Pontoise

A la suite des travaux de mise en conformité réalisés en 2018 sur ce quartier, 2 riverains ont été diagnostiqués non conformes en 2019. Les travaux n'ayant pas pu être réalisés en 2020 à cause de la COVID-19, ils ont été réalisés en 2021.

Continuation des actions sur le Bassin « BV 18 – Route d'Ennery » à Osny

A la suite des travaux de mise en conformité réalisés en 2019 sur ce quartier, 6 riverains ont été diagnostiqués non conformes en fin 2019 et 2020. Les travaux n'ayant pas pu être réalisés en 2020 à cause de la COVID-19, ils ont été réalisés en 2021.

Actions sur le Bassin « BV 6 – Côtes Bizières » à Osny

A la suite de la création d'un collecteur public d'assainissement eaux usées dans le quartier d'Immarmont à Osny en 2020, 8 riverains désirant faire réaliser leurs travaux de raccordement par le biais de la démarche d'opérations groupées ont contacté les services du SIARP. Parmi ces riverains :

- 5 ont réalisés leurs travaux se réaliser en 2021,
- 3 ont intégrés la démarche d'opérations groupées, avec une programmation des travaux sur 2022.

Actions sur la commune de Menucourt :

Une campagne de contrôle parcellaire a été réalisé sur la commune de Menucourt depuis fin 2020. A ce jour, 322 visites domiciliaires ont été réalisées, dont 36 diagnostics non conformes. Parmi ces riverains :

- 12 ont réalisés les travaux de remise en conformité par eux-mêmes,
- 11 ont intégrés la démarche d'opérations groupées, dont 2 ont vu leurs travaux se réaliser en 2021,
- 13 réaliseront les travaux par eux-mêmes.

Actions sur la commune de Marines :

Une campagne de contrôle parcellaire a été réalisée sur la commune de Marines en 2020. A ce jour, 60 visites domiciliaire ont été réalisées, dont 37 diagnostics non conformes. Parmi ces riverains :

- 27 ont intégrés la démarche d'opérations groupées, dont 1 a vu ses travaux réalisés en 2021,
- 10 réaliseront les travaux par eux-mêmes.

Actions sur le reste du territoire :

A la suite des contrôles de vérification des branchements existant, le SIARP propose aux riverains éligibles la possibilité d'adhérer à une opération groupée. En 2021, 5 riverains ont profité de cette démarche et ont vu leurs travaux se réaliser dans l'année.

Aussi, depuis le démarrage des opérations groupées sur son territoire, le SIARP a permis de supprimer le rejet au milieu naturel d'une pollution équivalente à 1 584 EH.

Perspectives 2022 :

Les travaux de l'opération groupée 2021 s'étant réalisés en fin d'année, le SIARP procédera pour cette opération en 2022 à :

- L'envoi des dossiers de demande de déblocage des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour chaque opération groupée,
- La répartition des subventions allouées en fonction de chaque dossier,
- L'envoi des décomptes définitifs aux riverains concernés pour paiement du solde à la charge de chaque,
- L'envoi des attestations de conformité branchement assainissement une fois le paiement intégral du solde effectué.

Le SIARP programmera en 2022 plusieurs opérations groupées pour la réalisation des travaux de mise en conformité des usagers de son territoire et notamment ceux d'Osny, Menucourt et Marines, qui ont déjà fait part de leur souhait d'intégrer la démarche.

Pour faire suite à l'étude de 2021 de détection des inversions de branchements d'eaux pluviales vers le réseau d'eaux usées sur les communes d'Ableiges, Cormeilles-en-Vexin, Courcelles-sur-Viosne, Frémécourt et Montgeroult, le SIARP organisera les visites domiciliaires nécessaires et proposera l'adhésion à la démarche aux riverains éligibles.

3.1.6 Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Le raccordement des habitations au réseau d'assainissement induit la perception d'une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC). Le tarif de cette PFAC est actualisable au 1^{er} janvier de chaque année et est appliqué à la date de réalisation des travaux. En 2021, le tarif de cette PFAC était de 23,28 €/m².

Un montant de 806 045 € a été mis en recouvrement en 2021 concernant 56 dossiers.

3.2 Instruction des demandes de renseignement et déclarations d'intention de commencement de travaux (annexe 12)

Le SIARP, en tant que gestionnaire des réseaux d'eaux usées (et d'eaux pluviales sur 12 communes), reçoit des déclarations de projet de travaux (DT) ainsi que des déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT). L'objectif de ces formalités administratives est de fournir aux entreprises intervenant sur le domaine public et à proximité de réseaux souterrains la localisation et la profondeur des ouvrages gérés par le SIARP. Cela permet d'éviter que des dommages ne surviennent sur les ouvrages lors des travaux réalisés par d'autres maîtres d'ouvrages.

L'année 2021 est marquée par une augmentation de +20,9 % par rapport à 2020 : 4 228 DT/DICT instruites en 2021 contre 3 498 en 2020. Cette variation significative s'explique principalement par la reprise de l'activité suite à la sortie de crise sanitaire liée à la COVID-19.

3.3 Contrôles et suivi des rejets des entreprises

3.3.1 Objectif des contrôles et suivi des entreprises

Le SIARP collecte et transporte dans ses réseaux d'assainissement jusqu'à la station d'épuration de Cergy-Neuville les eaux usées non domestiques et assimilées domestiques issues des activités industrielles, artisanales, commerciales ou institutionnelles.

Le SIARP a mis en place un contrôle de ces rejets spécifiques afin de :

- Limiter les désordres dans les réseaux d'assainissement : dégradation des réseaux par des rejets corrosifs, rejets de graisses et matières solides qui obstruent les réseaux, rejets dangereux (substances inflammables, explosives, toxiques, etc.) pour le personnel et les riverains,
- Fiabiliser les traitements de la station d'épuration de Cergy-Neuville et la gestion des boues : variation de la charge polluante, rejets de métaux qui contaminent les boues empêchant leurs valorisations,
- Prévenir et lutter contre les pollutions du milieu naturel et notamment les cours d'eaux (l'Oise, la Viosne, l'Hermitage et le Liesse) via des rejets dans les réseaux d'eaux pluviales,
- Respecter la réglementation et notamment le Code de la Santé Publique (article L.1331-10) qui prévoit que le rejet des eaux usées autres que domestiques dans un réseau public d'assainissement doit faire l'objet d'une autorisation de déversement. Raccordés de fait, de nombreux établissements ignorent cette obligation et les conditions de déversement.

3.3.2 Opération collective sur les rejets d'entreprises

Les actions du service entreprises s'inscrivent dans le cadre d'une action collective pour mieux maîtriser les rejets des entreprises en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP).

Cette opération se décline en plusieurs actions avec un dispositif d'aides pour les entreprises (études et travaux de mise en conformité) et pour le SIARP (études et animation).

- Action 1 (période 2006-2008) : étude globale qui a permis de hiérarchiser les entreprises implantées sur la zone de collecte en fonction de l'importance des désordres qu'occasionneraient potentiellement leurs rejets.
- Action 2 (période 2009-2013) : état des lieux des installations et rejets de 300 entreprises par des bureaux d'études en complément des contrôles réalisés par le SIARP afin d'obtenir plus rapidement une amélioration de la qualité des rejets (100 établissements lors d'une première phase et 200 établissements lors d'une seconde phase).
- Action 3 (depuis 2010) : animation pour contrôler les entreprises, suivre la réalisation des travaux de mise en conformité et l'autosurveillance (analyse d'eaux et maintenance), sensibiliser les gérants aux bonnes pratiques et délivrer les autorisations de déversement, réaliser une veille technique et animer les comités de pilotages et techniques.

Pour animer cette opération collective, une chargée de mission a été recrutée en septembre 2010. Un premier contrat d'animation a été signé entre le SIARP, la CACP et l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour une période de juillet 2010 à fin 2012, puis 2 autres contrats se sont succédé pour les périodes 2013-2015 et 2016-2018. L'ensemble des parties ont souhaité poursuivre la démarche engagée et le contrat d'animation a été renouvelé pour l'année 2019 sur la même base que les précédents contrats. La poursuite de cette collaboration au-delà de cette échéance, devra prendre la forme d'un « Contrat Territorial Eau et Climat » (CTEC) dont les modalités ont été précisées au cours de l'année 2019.

En 2020, le SIARP, le SMAVV et l'AESN ont collaboré pour l'élaboration d'un Contrat Territorial Eau et Climat sur le bassin versant de la Viosne. L'objectif de ce contrat est de définir de façon cohérente les actions qui seront mises en place pour la gestion du patrimoine « eau », selon les compétences de chacune des parties. La signature de ce contrat est prévue pour début 2022 pour une durée de 4 ans.

3.3.3 Résultats de la démarche

Bilan 2021

Le service Entreprises du SIARP a exercé ses missions sur 114 établissements différents et a notamment :

- Effectué 88 audits initiaux, 15 visites de suivi de mise en conformité et 12 contre-visites pour vérifier la bonne réalisation des travaux,
- Délivré 6 autorisations de déversement et régularisé 94 raccordements au réseau,
- Émis un avis sur 86 permis de construire dont 32 sur des constructions neuves,
- Informé 14 établissements souhaitant procéder à une vente immobilière.

Le SIARP a permis de mettre en conformité 12 établissements en 2021.

Bilan depuis le démarrage de la démarche

Depuis le démarrage de la démarche sur les rejets des entreprises en 2006 jusqu'au 31 décembre 2021, le SIARP est intervenu sur 1 235 établissements différents et a notamment :

- Effectué 951 audits initiaux, 620 visites de suivi, 199 contre-visites,
- Élaboré 86 dossiers de demandes d'aides financières auprès de l'AESN (environ 1 572 943 € d'aides financières),
- Délivré 134 autorisations de déversement dont 80 sont actuellement en vigueur, et régularisé 569 raccordements au réseau,
- Émis un avis sur 1 271 permis de construire dont 466 sur des constructions neuves,
- Informé 207 établissements souhaitant procéder à une vente immobilière.

Le SIARP a permis de mettre en conformité 242 établissements. A ce jour, 250 établissements sont non conformes, notamment pour les motifs suivants :

- Une absence ou une insuffisance de prétraitement des eaux usées : 119 établissements,
- Un rejet d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales : 95 établissements,
- Un rejet d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées : 41 établissements,
- Une absence ou une insuffisance de prétraitement des eaux pluviales : 33 établissements.

Ces non-conformités peuvent se cumuler sur un même site.

3.3.4 Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Le raccordement des entreprises au réseau d'assainissement induit la perception d'une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC). Le tarif de cette PFAC est actualisable au 1^{er} janvier de chaque année et est appliqué à la date de réalisation des travaux.

L'action du service Industriels a permis de mettre en recouvrement en 2021 la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) due par 25 entreprises pour un montant total de 232 353,20 €.

3.4 Contrôles en matière d'assainissement non collectif (annexe 13)

3.4.1 Suivi régulier

Au 1^{er} janvier 2021, la compétence assainissement non collectif de la commune de Maurecourt a été transférée au SIARP. Le patrimoine suivi par le SPANC a ainsi été augmenté de 6 installations d'ANC. Sur ce nouveau patrimoine, aucune installation n'a été préalablement contrôlées.

Au cours de l'année 2021, le SPANC a réalisé un recensement des installations d'assainissement non collectif de son territoire. Ce recensement a permis d'améliorer la connaissance du parc d'installation et d'améliorer l'efficacité du service.

Au 31 décembre 2021, 503 contrôles d'installations d'ANC ont été réalisés sur le territoire du SAIRP soit 52,2% des 964 installations connues. 296 installations sont non-conformes (58,8% des installations contrôlées).

Chapitre 4 - Compte-rendu financier

1 Les dépenses

Les dépenses totales réelles se sont élevées pour l'exercice 2021 à 13 103 768,92 € réparties en dépenses réelles d'exploitation pour 4 573 083,98 € et en dépenses réelles d'investissement pour 8 350 684,94 €.

2 Les recettes

Les recettes totales réelles se sont élevées pour l'exercice 2021 à 16 977 863,91 € réparties en recettes réelles d'exploitation pour 10 936 704,16 € et en recettes réelles d'investissement pour 6 041 159,75 €.

3 Les volumes d'eau et redevances perçues (annexe 14)

D'après les informations communiquées par les délégataires des services eau potable, le volume d'assiette (volume d'eau potable consommé) en 2021 a été de 10 302 862¹ m³.

Le produit perçu par le SIARP (redevance collecte reversée) en 2021 est de 5 733 691² €.

¹ Au moment de la rédaction de ce rapport, plusieurs gestionnaires n'ont pas transmis l'intégralité des données 2021 de volume d'assiette au SIARP. Les données manquantes ont été estimées à partir de la consommation moyenne par habitant sur le territoire du SIARP et le nombre d'habitant la commune raccordé. Ces données seront mises à jour dès réception des éléments manquants.

² Au moment de la rédaction du RPQS, plusieurs gestionnaires n'ont pas transmis l'intégralité des données 2021 de redevance au SIARP. Les données manquantes ont été estimées à partir du volume annuel précédemment estimé par le SIARP et du tarif de la redevance appliquée sur chaque commune. Ces données seront mises à jour dès réception des éléments manquants.

Chapitre 5 - Les indicateurs réglementaires

Le descriptif des indicateurs et leur mode de calcul sont détaillés sur le site Internet de l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement :

<http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

1 Le service assainissement collectif (annexe 15)

1.1 Les indicateurs descriptifs du service

1.1.1 Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif (D201.0)

La population totale permanente sur le territoire du SIARP est de 239 769 habitants d'après le recensement de 2019.

La population non desservie par un réseau collectif d'eaux usées (population en assainissement non collectif) est estimée à 2 120 habitants (964 foyers).

Le nombre d'habitants desservis est donc estimé à 237 649 habitants.

Ce résultat est imprécis pour plusieurs raisons :

- La population totale prise en compte est celle de 2019, celle de 2021 n'étant pas disponible à ce jour,
- Le nombre de foyers disposant d'une installation d'assainissement non collectif (ANC) est approximatif ; le Service Public d'Assainissement Non Collectif n'a pas réalisé le contrôle de l'ensemble des installations d'ANC ; ce nombre de foyers est estimé à partir d'un fichier fourni par le délégataire en charge de la distribution d'eau potable ; or ce fichier présente le nombre d'abonnements « eau potable » et non le nombre d'abonnés (un abonné pouvant avoir plusieurs abonnements).

1.1.2 Nombre d'autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0)

Le nombre d'arrêtés en vigueur au 31 décembre 2021 est de 80 contre 74 en 2020. Le SIARP a délivré 6 arrêtés de déversement en 2021.

1.1.3 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le SIARP a récupéré la gestion de 12 stations d'épuration rurales sur le territoire de la Communauté de Communes Vexin Centre. La quantité annuelle de boues produites est de 86,70 tonnes de matières sèches.

Le tableau suivant présente la répartition de production de boues sur les différentes stations de traitement des eaux usées.

Commune d'implantation de la STEP	Quantité de boues produite en Tonnes de MS (Matière Sèche)	
	2020	2021
Avernes	21,36	6,56
Brignancourt	0,58	1,25
Chars	28,74	28,07
Cléry-en-Vexin	9,98	2,86
Commeny	3,49	4,67
Le Perchay	0,73	0,75
Longuesse	3,08	5,43
Marines	56,05	21,43
Nucourt	5,80	5,25
Santeuil	0,23	0,18
Us	6,25	4,70
Vigny	9,93	5,55
Total	146,22	86,70

Tableau 3 : Evolution de la production annuelle de boues sur les STEP du SIARP

La réduction du tonnage de boues en 2021 s'explique à travers différents facteurs :

- Traitement d'un reliquat de boues produites en 2019 et traiter en 2020 (Avernes, Cléry en Vexin, Vigny...)
- Curage d'un filtre plantés de roseaux plus petit sur le station de Marines en 2021 ;

1.1.4 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (D204.0)

24 communes historiques du SIARP (hors Boisemont versant de l'Hautil):

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le montant de la redevance collecte et transport intermédiaire du SIARP est passé à 0,6043 € / m³ contre 0,5093 € / m³ en 2021 soit une augmentation de 0,050 € / m³.

Au 1^{er} janvier 2022, un abonné paie les redevances et taxes suivantes :

- La redevance collecte et transport intermédiaire du SIARP : 0,6043 €/m³ (non soumise à la TVA),
- La redevance transport final du SIARP : 0,1600 €/m³ (non soumise à la TVA),
- La redevance épuration de Cergy-Pontoise Assainissement : 0,9368 € HT/m³ (soumise à une TVA de 10%),
- La redevance pour la modernisation des réseaux de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : 0,1850 €/m³ (non soumise à la TVA),
- La taxe Voies Navigables de France : 0,0102 € HT/m³ (soumise à une TVA de 10%).

Il n'y pas de part fixe (abonnement) pour la partie assainissement.

Ainsi, le prix du service de l'assainissement collectif est de 1,9910 € TTC/m³. Il était de 1,9031 € TTC au 1^{er} janvier 2021, soit une évolution de + 0,0879 € TTC/m³ représentant +10,548 € TTC pour une facture type de 120 m³.

17 communes du Vexin :

Depuis 1^{er} janvier 2020, 17 nouvelles communes ont été intégrées au patrimoine du SIARP. La redevance assainissement pour ces communes était établi par les différentes mairies et le SIARP n'a réalisé aucune modification tarifaire au 1^{er} janvier 2021. Afin de pouvoir harmoniser le montant des redevances sur l'ensemble du territoire du SIARP, une modification des tarifs de redevance est intervenue au 1^{er} juillet 2021 et au 1^{er} janvier 2022.

Commune	Gestionnaire Eau Potable	Composante	Tarif TTC € au 1 ^{er} janvier 2021	Tarif TTC € au 1 ^{er} juillet 2021	Tarif TTC € au 1 ^{er} janvier 2022	Evolution sur 1 an
Avernes	SIEVA	Part variable	2,7500 €	2,5000 €	2,5000 €	- 0,2500 €/m ³
Brignancourt	Commune de Brignancourt	Part variable	1,2100 €	1,3400 €	1,4727	+ 0,2627 €/m ³
Chars	CEO	Part fixe	44,0000 €	44,0000 €	44,0000 €	0,0000 €/m ³
		Part variable	1,2700 €	1,2700 €	1,27680 €	0,0068 €/m ³
Cléry-en-Vexin	Syndicat Source Saint Romain	Part fixe	15,24	15,24	-	0 €/an
		Part variable	1,20 €	1,4600 €	1,7227	+0,5227 €/m ³
Commeny	SIEVA	Part variable	0,65 €	0,8000 €	0,9627 €	+ 0,3127 €/m ³
Le Perchay	SIEVA	Part variable	2,3500 €	2,3500 €	2,3500 €	0,0000 €/m ³
Longuesse	SIEVA	Part variable	2,7000 €	2,7000 €	2,7000 €	0,0000 €/m ³
Marines	CEO	Part fixe	43,0100 €	28,6000 €	14,3400 €	-28,67 €/an
		Part variable < 50m ³	0,6400 €	1,1500 €	1,4300 €	+ 68,40 €/120 m ³ soit + 0,5700 €/m ³
		Part variable < 80m ³	0,8600 €			
		Part variable > 80m ³	1,0800 €			
Nucourt	Commune de Nucourt	Part variable	1,7600 €	1,7200 €	1,7227 €	- 0,0373 €/m ³
Santeuil	CEO	Part variable	1,2000 €	1,3700 €	1,5527 €	+0,3527 €/m ³
Us	SIEVA	Part variable	3,1000 €	3,1000 €	3,1000 €	0,0000 €/m ³
Vigny	SIEVA	Part variable	2,6000 €	2,6000 €	2,6000 €	0,0000 €/m ³
Frémainville et Seraincourt	SUEZ	Part variable	2,2400 €	2,2400 €	2,2400 €	0,0000 €/m ³
Condécourt et Sagy	SIEVA	Part fixe	56,1000 €	51,00 €	51	- 5,1000 €/an
		Part variable	2,0200 €	2,0200 €	2,0200 €	0,0000 €/m ³

Tableau 4 : Evolution de la redevance en 2021 sur les 16 communes de la CCVC.

Commune de Maurecourt

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le montant de la redevance collecte et transport intermédiaire du SIARP est passé à 0,6043 € / m³ contre 0,5093 € / m³ en 2021 soit une augmentation de 0,05 € / m³.

Au 1^{er} janvier 2022, un abonné de Maurecourt paie les redevances et taxes suivantes :

- La redevance consommation de la Lyonnaise des eaux : 0,1700 € HT/m³ (soumise à une TVA de 10%),

- La redevance collecte et transport intermédiaire du SIARP : 0,6043 €/m³ (non soumise à la TVA),
- La redevance syndicale du SIARH : 0,2161 € HT/m³ (soumise à une TVA de 10%),
- La redevance syndicale du SIAAP : 0,7250 € HT/m³ (soumise à une TVA de 10%),
- La redevance pour la modernisation des réseaux de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : 0,1850 €/m³ (non soumise à la TVA),

Il n'y a pas de part fixe (abonnement) pour la partie assainissement.

Ainsi, le prix du service de l'assainissement collectif est de 2,0115 € TTC/m³. Il était de 1,8714 € TTC au 1^{er} janvier 2021, soit une évolution de + 0,1401 € TTC/m³ représentant +16,81€ TTC pour une facture type de 120 m³.

Commune de Boisemont (Versant de l'Hautil)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le montant de la redevance collecte et transport intermédiaire du SIARP est passé à 0,6043 € / m³ contre 0,5093 € / m³ en 2021 soit une augmentation de 0,0950 € / m³.

Au 1^{er} janvier 2022, un abonné paie les redevances et taxes suivantes :

- La redevance collecte et transport intermédiaire du SIARP : 0,6043 €/m³ (non soumise à la TVA),
- La redevance transport du SIARP : 0,7832 €/m³ (non soumise à la TVA),
- La redevance épuration du SIAAP : 0,7250 € HT/m³ (soumise à une TVA de 10%),
- La redevance pour la modernisation des réseaux de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : 0,1850 €/m³ (non soumise à la TVA),

Il n'y a pas de part fixe (abonnement) pour la partie assainissement.

Ainsi, le prix du service de l'assainissement collectif est de 2,3700 € TTC/m³. Il était de 2,2189 € TTC au 1^{er} janvier 2021, soit une évolution de + 0,1511 € TTC/m³ représentant +18,37€ TTC pour une facture type de 120 m³.

1.2 Les indicateurs de performance

1.2.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201.1)

Cet indicateur est de 85 % (nombre d'abonnés desservis de 34 000 pour un nombre d'abonnés potentiels de 40 000). Ce résultat est très imprécis pour les raisons suivantes :

- Les abonnés desservis sont les abonnés raccordés disposant ou non d'une boîte de branchement d'eaux usées et les abonnés raccordables disposant d'une boîte de branchement. La seule information disponible et proche de cette définition est le nombre de branchements présents dans le Système d'Information Géographique du SIARP à savoir 32 331. Or, le recensement de ces branchements est lié aux inspections télévisées réalisées progressivement. Ainsi, le nombre de branchements est estimé à 34 000 en considérant les communes du Vexin pour lesquels nous ne possédons pas de données ;
- les abonnés potentiels sont les abonnés relevant des zones d'assainissement collectif déterminé dans les zonages d'assainissement approuvés ; la majorité des zonages étant anciens et les informations de l'INSEE ne permettant pas de mettre à jour les informations qui en ressortent, le seul document disponible et proche de cette définition est le fichier des abonnés « eau potable » ; or ce fichier présente le nombre d'abonnements « eau potable » et non le nombre d'abonnés ; un abonné pouvant donc avoir plusieurs abonnements, une estimation des compteurs d'eau multiples a été faite et retranchée ; les abonnés ne payant pas la redevance assainissement ont été retirés. Le nombre d'abonnés potentiels a donc été estimé à 40 000.

1.2.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)

En 2021, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale est de 99/120 :

- Plan des réseaux (sur 15) :
 - Plan des réseaux de collecte : 10/10,
 - Procédure de mise à jour annuelle du plan des réseaux : 5/5,
- Inventaire des réseaux (sur 30) :
 - Existence et mise à jour d'un inventaire des réseaux : 10/10,
 - Connaissance des matériaux et diamètres : 2/5,
 - Connaissance de la date/période de pose : 12/15,
- Informations complémentaires (sur 75) :
 - Plan des réseaux avec les altimétries des canalisations connues pour au moins 50% : 10/10
 - Plan des réseaux avec les altimétries des canalisations connues au-delà de 50% : 0/5
 - Localisation et description des ouvrages annexes : 10/10
 - Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques : 10/10
 - Plan/inventaire du nombre de branchement par tronçon : 0/10
 - Inventaire localisant les interventions et travaux par tronçon : 10/10
 - Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'auscultation des réseaux et document mentionnant les réparations ou travaux effectués : 10/10
 - Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement : 10/10

Afin d'améliorer le résultat de cet indicateur, il est donc nécessaire de :

- Poursuivre le programme d'inspections télévisées, ces diagnostics permettront de compléter les données manquantes sur les matériaux des canalisations,
- Poursuivre le relevé topographique des réseaux pour lesquels l'altimétrie est inconnue,
- Poursuivre la démarche visant à améliorer la précision des rapports établis suite aux interventions d'urgence,
- Trouver un moyen technique au travers du SIG de comptabiliser les branchements par tronçon,
- Poursuivre l'intégration des réseaux d'eaux usées des nouvelles communes du Vexin,
- Poursuivre le programme de curage et inspections télévisées pour réaliser un diagnostic du réseau des nouvelles communes sur les 3 prochaines années.

La majorité des communes récupérées par le SIARP au 1^{er} janvier 2020 ne possédait pas de plans de leurs réseaux de collecte à jour. Le SIARP a donc procédé à des relevés topographiques, en interne, de ces communes durant l'été 2020.

L'intégration des plans sur le nouveau SIG se fait progressivement afin d'obtenir une base de données exploitable pour les nouvelles communes d'ici fin 2022.

1.2.3 Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P203.3)

La fiche de renseignement détaillant le mode de calcul de cet indicateur est en cours de refonte et n'est pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport.

1.2.4 Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)

La fiche de renseignement détaillant le mode de calcul de cet indicateur est en cours de refonte et n'est pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport.

1.2.5 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P205.3)

La fiche de renseignement détaillant le mode de calcul de cet indicateur est en cours de refonte et n'est pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport.

1.2.6 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Le fiche de renseignement de cet indicateur ne détaille pas le mode de calcul à appliquer. Le tableau suivant détaille les filières de traitement utilisées ainsi que les tonnages envoyés dans ces filières.

Commune d'implantation de la STEP	Filière de traitement	Quantité de boues produite en Tonnes de MS (Matière Sèche)
Avernes	Compostage	6,56
Brignancourt	Valorisation agricole après stockage	1,25
Chars	Compostage	28,07
Cléry en Vexin	Compostage	2,86
Commeny	Compostage	4,67
Le Perchay	Compostage	0,75
Longuesse	Compostage	5,43
Marines	Compostage	21,43
Nucourt	Compostage	5,25
Santeuil	Décharge agréée	0,18
Us	Incinération	4,70
Vigny	Compostage	5,55
Total	-	86,70

Tableau 5 : Quantité de boues produites et filière d'élimination

1.2.7 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (P207.0)

En 2021, le SIARP n'a pas accordé d'abandons de créances ou de versement à un fonds de solidarité.

1.2.8 Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

En 2021, 2 demandes d'indemnisation ont été suivies d'un dédommagement effectif pour un montant global de 5 631,68 €.

1.2.9 Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2)

4 points sur l'ensemble du réseau (soit 0,60 point pour 100 km de réseau collectif gravitaire et de refoulement) ont nécessité au moins deux interventions durant l'année 2021. Ces points sont détaillés au III.1.3.

1.2.10 Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253.2)

En 2021, 4 348 mètres de réseau d'eaux usées ont été renouvelés ou réhabilités contre 3 068 m en 2020, 2 895 en 2019, 4 466 en 2018, et 6 200 en 2017. Le linéaire moyen remplacé annuellement au cours des 5 dernières années est de 4 195,4 mètres, soit 0,62 % du réseau collectif gravitaire et de refoulement par an.

1.2.11 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (P254.3)

Sur les 12 stations d'épuration des eaux usées exploitées par le SIARP en 2021, seules celles de Chars et Marines ont une capacité de traitement supérieure à 2 000 équivalents-habitants.

Le tableau suivant reprend les informations permettant d'établir les performances des équipements d'épuration.

Commune d'implantation	Marines	Chars
Capacité de la STEP	5 417 EH	2 200 EH
Nombre de bilan 24h réglementaires / an	12	12
Date de l'arrêté préfectoral/ministériel	08/07/2007	21/07/2015
Type de traitement	Boue activée	Boue activée
Conformité des bilans 24h	100 % conforme	100 % conforme

Tableau 6 : Station d'épuration ayant une capacité de traitement supérieure à 2 000 EH

1.2.12 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (P255.3)

En 2021, l'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte d'eaux usées est de 100/120 :

- Eléments communs à tous les types de réseaux (sur 100) :
 - Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs : 20/20,
 - Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet : 10/10,
 - Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu : 20/20,
 - Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet : 30/30,
 - Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance ainsi que les résultats : 10/10 (source de données : gestionnaire du service),
 - Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur : 0/10.
- Secteurs en réseaux séparatifs (sur 10) :
 - Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur : 0/10.
- Secteurs en réseaux unitaires (sur 10) :
 - Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage : 10/10.

1.2.13 Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)

En 2021, la durée d'extinction de la dette est de 0,98 an.

1.2.14 Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente (P257.0)

A l'exception de la commune d'Ableiges, le SIARP ne procède pas à la facturation. Le délégataire en charge du service de production et de distribution de l'eau potable réalise cette facturation.

L'indicateur P257.0 « taux d'impayés sur les factures d'assainissement » peut être assimilé à l'indicateur P154.0 « taux d'impayés sur les factures d'eau potable » supposant que l'impayé concerne une facture complète et non une seule partie du montant facturé.

L'indicateur P257.0, pour l'année 2021, n'est pas connu puisque l'indicateur P154.0 n'est lui-même pas publié.

1.2.15 Taux de réclamations (P258.1)

250 demandes ont été faites au SIARP. 230 ont fait l'objet d'une intervention sur les ouvrages gérés par le SIARP. Le taux de réclamations est donc en 2021 de 6,76 pour 1000 abonnés desservis.

Cet indicateur est imprécis pour la même raison que l'indicateur visé au V.1.2.1, en ce qui concerne les abonnés desservis.

2 Le service assainissement non collectif (annexe 16)

2.1 Les indicateurs descriptifs du service

2.1.1 Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement (D301.0)

La population en assainissement non collectif est estimée à 2 120 habitants (964 abonnés).

Ce résultat est imprécis pour plusieurs raisons :

- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif n'a pas réalisé le contrôle de l'ensemble des installations d'ANC ; ce nombre de foyer est estimé à partir d'un fichier fourni par le délégataire en charge de la distribution d'eau potable ; or ce fichier présente le nombre d'abonnements « eau potable » et non le nombre d'abonnés (un abonné pouvant avoir alors plusieurs abonnements),
- Le nombre d'habitant par abonné pris en compte est basé sur le nombre d'habitants par foyer fourni par l'INSEE à savoir 2,2.

2.1.2 Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

En 2021, l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 80/140 :

- Éléments obligatoires (sur 100) :
 - Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération : 0/20,
 - Application du règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération : 20/20,
 - Délivrance de rapport de vérification de l'exécution des installations créées ou réhabilitées : 30/30,
 - Délivrance de rapport de vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des autres installations : 30/30,
- Éléments facultatifs (sur 40) :

- Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations : 0/10,
- Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations : 0/20,
- Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange : 0/10.

Afin d'améliorer le résultat de cet indicateur, le SIARP doit délibérer sur le zonage d'assainissement après mise à enquête publique puis mettre en place un service pour l'entretien des installations. En 2021, sur les 30 communes gérées par le SIARP pour l'assainissement non collectif, 24 d'entre elles possèdent un zonage d'assainissement soit 80 % des communes concernées. Les communes suivantes n'ont pas encore fait l'objet d'enquête publique pour le zonage assainissement : Cléry en Vexin, Commeny, Frémainville, Frémécourt, Seraincourt et Us.

2.1.3 Les indicateurs de performance : Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Entre le 7 décembre 2005 (création du service) et le 31 décembre 2021, 964 installations d'assainissement non collectif ont été contrôlées. 597 sont conformes ou ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement, soit 61,9 % des installations contrôlées.

Annexes

Annexe 1 : Organigramme des services du SIARP

Annexe 2 : Ouvrages d'eaux usées gérés par le SIARP

Annexe 3 : Ouvrages d'eaux pluviales gérés par le SIARP

Annexe 4 : Inspection télévisée des réseaux d'eaux usées

Annexe 5 : Intervention d'urgence sur les ouvrages d'eaux usées

Annexe 6 : Inspection télévisée des réseaux d'eaux pluviales

Annexe 7 : Petits travaux sur les ouvrages d'eaux usées

Annexe 8 : Opérations du programme pluriannuel de travaux et travaux de réhabilitation sur les postes de refoulement

Annexe 9 : Petits travaux sur les ouvrages d'eaux pluviales

Annexe 10 : Instruction des documents d'urbanisme, demandes de raccordement et contrôle des branchements neufs

Annexe 11 : Instruction des déclarations de projets de travaux et d'intention de commencement des travaux

Annexe 12 : Contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC)

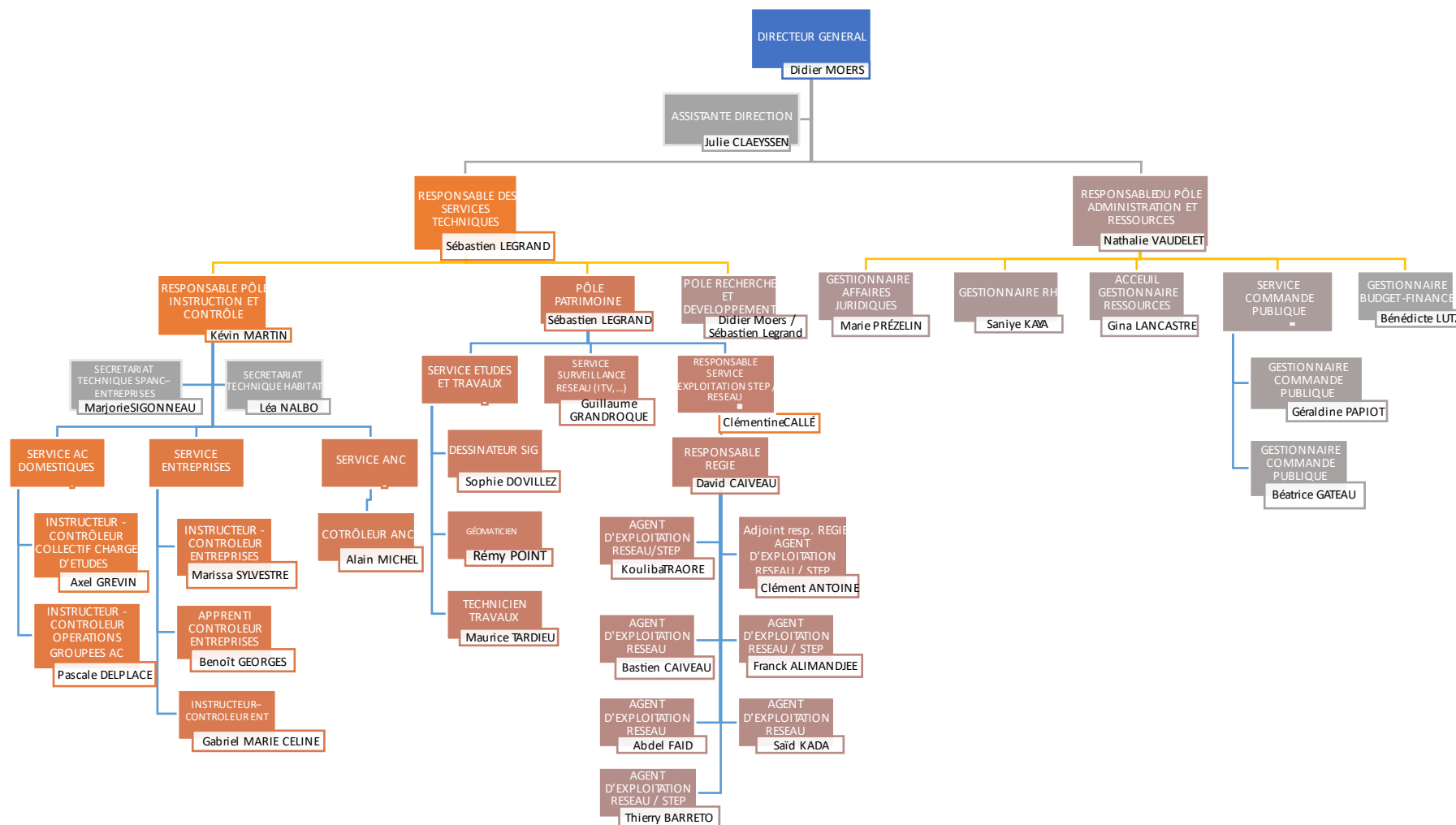
Annexe 13 : Evolution des volumes d'assiette et des redevances perçues

Annexe 14 : Indicateurs réglementaires du Service Assainissement Collectif

Annexe 15 : Indicateurs réglementaires du Service Assainissement Non collectif

Annexe 16 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Annexe 1 : Organigramme des services du SIARP



Annexe 2 : Ouvrages d'eaux usées gérés par le SIARP

Commune	Linéaire (m) du réseau eaux usées en gravitaire selon le diamètre (mm) - 2021												Total	Diamètres connus (%)	
	Non connu	≤ 150	≤ 200	≤ 300	≤ 400	≤ 500	≤ 600	≤ 1 000	≤ 1 200	≤ 1 400	≤ 2 000	Ovoïde			
Inconnue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Ableiges	0	125	6 790	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 915	100,00%
Avernes	5 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 212	0,00%
Boisemont	0	2 340	5 063	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 404	100,00%
Boissy-l'Aillerie	0	755	9 598	143	0	1 021	0	0	0	0	0	0	0	11 517	100,00%
Brignancourt	3	0	1 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 545	99,81%
Cergy	905	5 350	76 031	11 128	2 110	2 358	0	0	0	0	0	0	0	97 882	99,08%
Chars	9 959	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 959	0,00%
Cléry-en-Vexin	2 242	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 242	0,00%
Commeny	2 354	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 354	0,00%
Condécourt	4 358	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 358	0,00%
Cormeilles-en-Vexin	5	100	11 918	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 023	99,96%
Courcelles-sur-Viosne	0	0	3 603	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 603	100,00%
Courdimanche	10	142	20 766	288	5	0	0	0	0	0	0	0	0	21 211	99,95%
Ennery	95	629	9 863	2 235	289	132	615	0	0	0	0	0	0	13 859	99,31%
Epiais-Rhus	7	550	4 897	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 454	99,87%
Eragny	295	3 807	34 050	4 679	79	0	0	0	0	0	0	0	0	42 910	99,31%
Frémainville	0	126	3 859	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 985	100,00%
Frémécourt	0	21	4 046	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 067	100,00%
Génicourt	0	1 543	6 776	569	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 888	100,00%
Grisy-les-Plâtres	4	1 184	4 011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 199	99,92%
Hérouville-en-Vexin	3	95	4 415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 513	99,92%
Jouy-le-Moutier	207	2 615	39 787	3 662	742	336	0	0	0	138	0	0	0	47 349	99,56%
Le Perchay	0	30	3 188	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 219	100,00%
Livilliers	0	111	2 430	80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 620	100,00%
Longuesse	3 460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 460	0,00%

Commune	Linéaire (m) du réseau eaux usées en gravitaire selon le diamètre (mm) - 2021												Total	Diamètres connus (%)
	Non connu	≤ 150	≤ 200	≤ 300	≤ 400	≤ 500	≤ 600	≤ 1 000	≤ 1 200	≤ 1 400	≤ 2 000	Ovoïde		
Marines	0	463	14 390	1 439	182	0	0	0	193	0	0	0	16 667	100,00%
Maurecourt														
Menucourt	0	876	17 131	785	0	0	0	0	0	0	0	0	18 786	100,00%
Montgeroult	0	114	6 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 695	100,00%
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Neuville-sur-Oise	23	380	8 537	349	530	0	0	0	0	0	0	0	9 820	99,77%
Nucourt	5 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 919	0,00%	5 919	0,00%
Osny	1 250	2 299	44 853	2 422	350	924	0	0	0	0	52 098	97,60%	52 098	97,60%
Pontoise	1 211	5 469	24 012	10 965	9 131	3 580	2 971	639	287	233	61 717	98,04%	61 717	98,04%
Puiseux-Pontoise	0	306	3 410	0	0	0	0	0	0	0	3 716	100,00%	3 716	100,00%
Sagy	2 550	19	3 957	0	0	0	0	0	0	0	6 525	60,93%	6 525	60,93%
Saint-Ouen-l'Aumône	78	3 031	44 018	8 180	3 320	3 924	29	14	0	0	62 594	99,87%	62 594	99,87%
Santeuil	0	0	829	0	0	0	0	0	0	0	829	100,00%	829	100,00%
Seraincourt	0	0	13 442	0	0	0	0	0	0	0	13 442	100,00%	13 442	100,00%
Us	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000	0,00%	6 000	0,00%
Vauréal	172	877	40 332	2 612	400	0	0	0	0	0	44 393	99,61%	44 393	99,61%
Vigny	8 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 600	0,00%	8 600	0,00%
SIARP	46 300	32 976	465 549	49 187	16 607	12 275	3 614	653	480	371	631 094	92,66%	631 094	92,66%
Répartition (%)	7,34%	5,23%	73,77%	7,79%	2,63%	1,94%	0,57%	0,10%	0,08%	0,06%	0,04%	0,51%		

Commune	Linéaire (m) du réseau eaux usées en refoulement selon le diamètre (mm) - 2021									Diamètres connus (%)
	Non connu	≤ 60	≤ 100	≤ 125	≤ 160	≤ 200	≤ 250	≤ 350	Total	
Inconnue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ableiges	134	0	146	411	0	0	0	0	691	80,58%
Avernes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Boisemont	0	0	109	0	0	0	0	0	109	100,00%
Boissy-l'Aillierie	0	0	973	102	0	601	0	0	1 675	100,00%
Brignancourt	46	0	0	31	3	0	0	0	80	42,35%
Cergy	0	0	582	867	0	1 108	0	0	2 557	100,00%
Chars	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Cléry-en-Vexin	480	0	0	0	0	0	0	0	480	0,00%
Commeny	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Condécourt	306	0	0	0	0	0	0	0	306	0,00%
Cormeilles-en-Vexin	0	0	774	285	0	0	0	0	1 059	100,00%
Courcelles-sur-Viosne	0	0	128	81	0	0	0	0	209	100,00%
Courdimanche	0	166	153	0	0	0	0	0	319	100,00%
Ennery	0	0	155	232	0	0	0	0	387	100,00%
Epiais-Rhus	0	271	247	404	0	0	0	0	922	100,00%
Eragny	0	323	464	0	0	0	0	0	787	100,00%
Frémainville	0	0	0	482	0	0	0	0	482	100,00%
Frémécourt	0	0	801	0	0	0	0	0	801	100,00%
Génicourt	0	0	514	0	0	0	0	0	514	100,00%
Grisy-les-Plâtres	0	0	748	0	0	0	0	0	748	100,00%
Hérouville-en-Vexin	0	0	593	875	0	0	0	0	1 468	100,00%
Jouy-le-Moutier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Le Perchay	97	0	348	0	0	0	0	0	445	78,23%
Livilliers	0	25	262	0	0	0	0	0	287	100,00%

Commune	Linéaire (m) du réseau eaux usées en refoulement selon le diamètre (mm) - 2021									Diamètres connus (%)
	Non connu	≤ 60	≤ 100	≤ 125	≤ 160	≤ 200	≤ 250	≤ 350	Total	
Longuesse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Marines	804	0	0	0	0	0	0	0	804	0,00%
Maurecourt										
Menucourt	0	0	0	0	0	0	857	0	857	100,00%
Montgeroult	0	135	171	0	565	131	0	0	1003	100,00%
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Neuville-sur-Oise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nucourt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Osny	0	171	1369	0	342	0	0	1014	2896	100,00%
Pontoise	0	295	265	148	0	248	0	0	956	100,00%
Puiseux-Pontoise	0	0	0	170	0	0	0	0	170	100,00%
Sagy	0	0	323	0	0	0	0	0	323	100,00%
Saint-Ouen-l'Aumône	0	383	1004	0	0	0	0	0	1386	100,00%
Santeuil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Seraincourt	0	0	162	0	505	0	265	0	931	100,00%
Us	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Vauréal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Vigny	360	0	0	0	0	0	0	0	360	0,00%
SIARP	2 227	1 768	10 292	4 088	1 415	2 087	1 121	1 014	24 011	90,73%
Répartition (%)	9,27%	7,36%	42,86%	17,02%	5,89%	8,69%	4,67%	4,22%		

Commune	Nombre de regards selon la profondeur (m) - 2021						
	Non connu	≤ 2	≤ 4	≤ 6	> 6	Total	Profondeurs connues (%)
Inconnue	0	0	0	0	0	0	0,00%
Ableiges	2	217	84	8	1	312	99,36%
Avernes	0	0	0	0	0	0	0,00%
Boisemont	0	106	73	8	3	190	100,00%
Boissy-l'Aillerie	0	278	233	14	3	528	100,00%
Brignancourt	0	40	21	0	0	61	100,00%
Cergy	1	1582	1842	323	51	3799	99,97%
Chars	0	0	0	0	0	0	0,00%
Cléry-en-Vexin	0	0	0	0	0	0	0,00%
Commeny	0	0	0	0	0	0	0,00%
Condécourt	0	0	0	0	0	0	0,00%
Cormeilles-en-Vexin	4	310	120	3	0	437	99,08%
Courcelles-sur-Viosne	0	46	37	2	2	87	100,00%
Courdimanche	0	293	467	45	3	808	100,00%
Ennery	22	590	470	23	0	1105	98,01%
Epiais-Rhus	0	126	81	0	0	207	100,00%
Eragny	0	725	651	188	89	1653	100,00%
Frémainville	0	102	0	0	0	102	100,00%
Frémécourt	0	106	54	1	0	161	100,00%
Génicourt	0	124	55	5	1	185	100,00%
Grisy-les-Plâtres	0	118	114	7	0	239	100,00%
Hérouville-en-Vexin	0	112	49	7	0	168	100,00%
Jouy-le-Moutier	4	628	928	108	34	1702	99,76%
Le Perchay	0	2	2	0	0	4	100,00%
Livilliers	0	58	47	7	0	112	100,00%

Branchements publics - 2021	
Linéaire (m)	Nombre
0	0
2439	470
0	0
1766	302
3949	656
210	37
32037	4764
0	0
0	0
0	0
0	0
2591	458
681	124
7016	1294
7412	1055
1402	268
14603	2318
0	0
830	197
1527	246
1293	215
1099	224
17708	3129
0	0
803	145

Commune	Nombre de regards selon la profondeur (m) - 2020						Profondeurs connues (%)
	Non connu	≤ 2	≤ 4	≤ 6	> 6	Total	
Longuesse	0	0	0	0	0	0	0,00%
Marines	24	201	295	16	0	536	95,52%
Maurecourt							
Menucourt	20	361	309	17	0	707	97,17%
Montgeroult	0	198	75	0	0	273	100,00%
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	0	0	0	0,00%
Nucourt	0	0	0	0	0	0	0,00%
Neuville-sur-Oise	2	162	105	77	4	350	99,43%
Osny	1	629	997	79	7	1 713	99,94%
Pontoise	2	1 163	1 212	143	13	2 533	99,92%
Puiseux-Pontoise	0	47	48	8	7	110	100,00%
Sagy	2	1	1	0	0	4	50,00%
Saint-Ouen-l'Aumône	5	721	1 098	303	35	2 162	99,77%
Santeuil	0	18	9	3	0	30	100,00%
Seraincourt	0	318	0	0	0	318	100,00%
Us	0	0	0	0	0	0	0,00%
Vauréal	4	646	1 003	74	3	1 730	99,77%
Vigny	0	0	0	0	0	0	0,00%
SIARP	93	10 028	10 480	1 469	256	22 326	99,58%
Répartition (%)	0,42%	44,92%	46,94%	6,58%	1,15%		

Branchements publics - 2020	
Linéaire (m)	Nombre
768	126
4	1
10 752	1 573
664	147
0	0
3 399	531
0	0
19 583	3 081
22 103	4 408
1 319	208
25	1
23 160	3 151
0	0
0	0
0	0
17 460	3 202
0	0
196 602	32 331

Commune	Linéaire (m) des canalisations (gravitaire et refoulement) selon les matériaux - 2021										
	Non connu	Autre	Amiante ciment	PVC	Béton	Fonte	Grès vernissé	Gaine	Total	Total connu	Matériaux connus (%)
Inconnue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Ableiges	1 134	0	2 177	863	0	2 745	732	0	7 652	6 518	85,18%
Avernes	5 212	0	0	0	0	0	0	0	5 212	0	0,00%
Boisemont	840	0	497	779	0	0	5 272	123	7 513	6 672	88,81%
Boissy-l'Aillierie	1 387	22	4 285	1 204	0	2 251	4 011	32	13 192	11 805	89,49%
Brignancourt	1625	0	0	0	0	0	0	0	1 625	0	0,00%
Cergy	24 817	533	52 869	6 721	7 589	2 567	5 308	37	100 440	75 623	75,29%
Chars	9 959	0	0	0	0	0	0	0	9 959	0	0,00%
Cléry-en-Vexin	2 242	0	0	0	0	0	0	0	2 242	0	0,00%
Commeny	2 354	0	0	0	0	0	0	0	2 354	0	0,00%
Condécourt	4 358	0	0	0	0	0	0	0	4 358	0	0,00%
Cormeilles-en-Vexin	3 930	0	2 739	179	0	6 181	0	53	13 082	9 152	69,96%
Courcelles-sur-Viosne	51	0	1 451	0	0	2 164	0	146	3 812	3 762	98,67%
Courdimanche	1 806	40	9 586	8 290	106	511	1 191	0	21 530	19 724	91,61%
Ennery	2 134	197	6 130	3 107	935	1 005	738	0	14 246	12 112	85,02%
Epiais-Rhus	740	0	4 536	798	0	77	226	0	6 376	5 636	88,40%
Eragny	11 772	103	25 985	1 204	2 365	275	1 994	0	43 697	31 925	73,06%
Frémainville	0	482	3 985	0	0	0	0	0	4 467	4 467	100,00%
Frémécourt	821	0	258	0	0	3 789	0	0	4 868	4 047	83,13%
Génicourt	517	0	8 389	138	0	358	0	0	9 402	8 885	94,50%
Grisy-les-Plâtres	948	0	1325	230	0	0	3 444	0	5 946	4 998	84,06%
Hérouville-en-Vexin	2 152	20	2 434	195	0	257	923	0	5 982	3 829	64,02%
Jouy-le-Moutier	5 575	133	27 179	2 476	2 932	3 683	5 509	0	47 487	41 912	88,26%
Le Perchay	445	0	2 146	1 072	0	0	0	0	3 663	3 219	87,86%
Livilliers	1 087	77	673	56	0	141	873	0	2 907	1 820	62,61%

Commune	Linéaire (m) des canalisations (gravitaire et refoulement) selon les matériaux - 2021										
	Non connu	Autre	Amiante ciment	PVC	Béton	Fonte	Grès vernissé	Gaine	Total	Total connu	Matériaux connus (%)
Longuesse	3 460	59	1 604	30	0	0	33	89	5 274	1 814	34,40%
Marines	17 470	0	0	0	0	0	0	0	17 470	0	0,00%
Maurecourt											
Menucourt	5 098	99	6 631	2 006	0	2 128	3 310	377	19 648	14 550	74,05%
Montgeroult	834	0	3 137	245	0	1 638	147	1 657	7 659	6 824	89,11%
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Neuville-sur-Oise	2 149	0	4 615	466		316	2 076	198	9 820	7 670	78,11%
Nucourt	5919	0	0	0	0	0	0	0	5 919	0	0,00%
Osny	13 307	61	29 923	2 711	1 501	2 888	4 602	0	54 994	41 686	75,80%
Pontoise	15 498	482	17 746	2 832	14 694	3 121	8 068	243	62 683	47 186	75,28%
Puiseux-Pontoise	323	56	1 422	734	0	85	1 266	0	3 886	3 563	91,70%
Sagy	6 902	0	0	0	0	0	0	0	6 902	0	0,00%
Saint-Ouen-l'Aumône	12 071	633	27 797	2 586	7 501	3 644	9 275	474	63 980	51 909	81,13%
Santeuil	829	0	0	0	0	0	0	0	829	0	0,00%
Seraincourt	0	931	13 391	0	0	51	0	0	14 373	14 373	100,00%
Us	6 000	0	0	0	0	0	0	0	6 000	0	0,00%
Vauréal	6 038	151	23 115	10 929	644	203	3 313	0	44 393	38 354	86,40%
Vigny	8 600	0	0	0	0	0	0	0	8 600	0	0,00%
SIARP	190 405	4 079	286 029	49 848	38 266	40 076	62 310	3 427	674 442	484 036	71,77%
Répartition (%)	28,23%	0,60%	42,41%	7,39%	5,67%	5,94%	9,24%	0,51%			

Commune	Linéaire (m) des canalisations (gravitaire et refoulement) selon l'année de création - 2021																	
	Non connue	Avant 1969	Années 1970	Années 1980	Années 1990	Années 2000	2010-2011	2012-2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	Années connues (%)
Inconnue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ableiges	378	0	2 146	11	3 589	164	440	137	787	0	0	0	0	0	0	0	7 652	95,06%
Avernes	5 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 212	0,00%
Boisemont	14	182	0	2 735	3 939	585	0	0	0	58	0	0	0	0	0	0	7 513	99,81%
Boissy-l'Aillerie	141	0	0	7 584	3 599	1 803	9	0	0	0	0	0	30	27	0	0	13 192	98,93%
Brignancourt	1 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 625	0,00%
Cergy	2 562	0	32 802	53 555	4 851	3 709	595	45	0	1786	0	188	0	0	346	0	100 439	97,45%
Chars	9 959	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 959	0,00%
Cléry-en-Vexin	2 242	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 242	0,00%
Commeny	2 354	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 354	0,00%
Condécourt	4 358	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 358	0,00%
Cormeilles-en-Vexin	537	0	0	0	11 225	1 321	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 082	95,90%
Courcelles-sur-Viosne	0	0	0	1 814	310	0	0	0	1 688	0	0	0	0	0	0	0	3 812	100,00%
Courdimanche	428	0	0	6 626	12 329	1 450	0	290	0	0	0	407	0	0	0	0	21 530	98,01%
Ennery	57	1505	755	5 451	2 091	3 793	214	380	0	0	0	0	0	0	0	0	14 246	99,60%
Epiais-Rhus	44	0	0	4 238	1 511	461	0	0	0	0	0	0	0	44	78	0	6 376	99,30%
Eragny	1 435	0	23 951	11 714	5 279	835	0	16	156	0	0	189	48	73	0	0	43 697	96,72%
Frémainville	4 467	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 467	0,00%
Frémécourt	0	0	0	0	4 604	0	265	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 868	100,00%
Génicourt	339	0	0	8 781	76	146	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 402	96,40%
Grisy-les-Plâtres	346	0	0	3 732	1 868	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 946	94,17%
Hérouville-en-Vexin	327	0	0	4 029	1 553	72	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 982	94,53%
Jouy-le-Moutier	1 735	0	5 241	25 989	8 449	3 947	402	0	0	831	519	279	0	95	0	0	47 487	96,35%
Le Perchay	3 663	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 663	0,00%
Livilliers	37	0	0	2 393	164	314	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 907	98,74%

Commune	Linéaire (m) des canalisations (gravitaire et refoulement) selon l'année de création - 2021																	
	Non connue	Avant 1969	Années 1970	Années 1980	Années 1990	Années 2000	2010-2011	2012-2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	Années connues (%)
Longuesse	3 460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 460	0,00%
Marines	17 470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 470	0,00%
Maurecourt																		
Menucourt	29	0	7 828	3 231	3 680	1 837	581	827	945	0	297	239	0	154	0	0	19 648	99,85%
Montgeroult	69	0	0	3 101	4 489	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 659	99,10%
Neuilly-en-Vexin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Neuville-sur-Oise	1 406	0	1 576	1 626	3 999	743	25	67	0	0	0	0	378	0	0	0	9 820	85,68%
Nucourt	5 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 919	0,00%
Osny	850	1 581	13 300	23 182	10 714	2 735	0	137	665	38	1 145	0	0	646	0	0	54 994	98,45%
Pontoise	6 421	21 042	18 089	7 750	3 708	3 550	678	0	331	183	487	153	0	0	0	291	62 683	89,76%
Puiseux-Pontoise	130	0	0	0	3 431	0	0	0	0	0	0	0	241	85	0	0	3 886	96,66%
Sagy	6 902	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 902	0,00%
Saint-Ouen-l'Aumône	2 788	4 667	23 818	15 052	8 030	5 653	1 468	55	1 059	146	20	297	34	745	148	0	63 980	95,64%
Santeuil	829	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	829	0,00%
Seraincourt	14 373	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 373	0,00%
Us	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000	0,00%
Vauréal	670	0	0	33 834	8 183	887	232	91	0	0	78	0	417	0	0	0	44 393	98,49%
Vigny	8 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 600	0,00%
SIARP	118 176	28 977	129 506	226 429	111 671	34 004	4 968	2 045	7 645	5 057	4 562	3 770	3 166	3 887	2 592	2 312	672 627	84,83%
Répartition (%)	17,57%	4,31%	19,25%	33,66%	16,60%	5,06%	0,74%	0,30%	1,14%	0,75%	0,68%	0,56%	0,47%	0,58%	0,39%	0,34%		

Listing des postes de refoulement - 2021			
Commune	Localisation	Volume de bâche (m3)	Télesurveillance
Ableiges	rue du Mal Leclerc	2	Oui
	Résidence des Rives de la Viosne	2	Oui
	rue de la Prairie	1	Oui
Avernes	STEP	2	Oui
Boisemont	rue de Vauréal	2	Oui
	rue de l'Eglise	1	Non
Boissy	68 rue Ferdinand Jacob	2	Oui
	62 rue Ferdinand Jacob	2	Oui
	ruelle de Beauvais	1	Oui
	19 rue Victor Hugo	2	Oui
	44 rue Ferdinand Jacob	2	Oui
	allée du Moulin	2	Oui
	chemin du Tunnel	2	Oui
	rue Macaigne Fortier	3	Oui
Brignancourt	40 rue Victor Hugo	3	Oui
	rue du Moulin (Raclot)	2	Oui
Cergy	STEP	2	Oui
	chemin de la Guêpière	2	Oui
	rue de Vauréal	2	Oui
	sente de la Rousselette	2	Oui
	rue Pierre Vogler	3,5	Oui
	rue de Neuville	2	Oui
	boulevard de la Paix	2	Oui
avenue de la Plaine des Sport (Aren Ice)	2	Oui	
Chars	rue du Clos de Chars	1,5	Oui
	STEP	3	Oui
Cléry-en-Vexin	Route de Tillay	DEEP	Oui
	chemin de Mantes	DEEP	Oui
	STEP	2	Oui
Commeny	STEP	2	Oui
Condécourt	rue de l'Aubette	2	Oui
Cormeilles	rue Chaudar	2	Oui
	rue de Grisy	2	Oui
	rue de Bréançon	2	Oui
	allée des Champs	2	Oui
Courcelles	rue des Marais	1	Oui
	Impasse de la Tour	2	Oui
Courdimanche	chemin de Ronde	1	Oui
	chemin Fleury	2	Oui
	Impasse François Lambert	1,5	Oui
	rue Fleury	2	Oui

Listing des postes de refoulement - 2021			
Commune	Localisation	Volume de bache (m3)	Télésurveillance
Ennery	rue de la Fontaine du Regard	2,5	Oui
	rue du Perreux	2	Oui
Epiais-Rhus	ruelle de la Vanne	2	Oui
	rue des Chantereines	2	Oui
	Route de Vallangoujard	2	Oui
Eragny	Impasse des rosiers	2	Oui
	rue de la Miramène	1	Oui
	59 rue de Neuville	2	Oui
	Sente des prés	2	Oui
	20 avenue Roger Guichard	2,5	Oui
	Clos du Manège	2,5	Oui
	Résidence du Bas Noyer	2	Oui
Frémainville	rue des Ormettaux	3	Oui
Frémécourt	rue de Cléry	2	Oui
Génicourt	rue des Sablons	2	Oui
Grisy-les-Plâtres	rue de Berval	2	Oui
	chemin du Bois Quéris	2	Oui
	rue de Cormeilles	2	Oui
Hérouville	rue Moucette	2	Oui
	rue Georges Duhamel	2	Oui
	R.D.79	2	Oui
Le Perchay	rue de la petite barre (Lavoir)	1	Oui
	allée de la Hallebarde	1	Oui
	STEP	2	Oui
Livilliers	rue du Moulin	2	Oui
	rue de Paris	1	Oui
Longuesse	STEP	2	Oui
Marines	rue de la Métairie	3	Oui
	boulevard de la République	2	Oui
	allée des Grès	2	Oui
Maurecourt	Sente de la Sausseraie	2	Oui
	Quai Boubou Dado	2	Oui
	Rue Kleber Vasseur	2	Oui
	ZAC des Carreaux	2	Non
Menucourt	La Taillette	3	Oui
Montgeroult	chemin des grands Prés (SNCF)	2	Oui
	rue de la Vallée	3	Oui
	rue du Raidillon	2	Oui
	rue Jean Perrin (RD 92)	2	Oui
Nucourt	STEP	2	Oui
Osny	Parc du Château de Grouchy	2	Oui
	12 rue de l'Eglise (coté Grand Moulin)	1	Oui

Listing des postes de refoulement – 2021			
Commune	Localisation	Volume de bache (m3)	Télesurveillance
Osny	rue du Petit Robinson	1	Oui
	42 rue Saint Jean	2	Oui
	9 rue de l'Abbé Léonard	3	Oui
	rue Henri Lechaugnette	3	Oui
	Impasse des Iles	1	Oui
	8 rue de l'Eglise	1	Oui
	114 rue de Génicourt	2	Oui
	26 rte d'Ableiges (chemin de la Colonne)	5	Oui
Pontoise	rue des 2 Ponts	2	Oui
	rue des Sources	2	Oui
	3 rue JP Soutumier (Bassin Hermitage)	10	Oui
	allée des Abattoirs	10	Oui
	68 Route d'Auvers	2	Oui
	chemin des Gares	2	Oui
	chemin de la Prairie	2	Oui
	chemin du Ruisseau	2	Oui
	51 Quai Eugène Turpin	2	Oui
	5 Quai Eugène Turpin	2	Oui
	36 rue de Rouen	2	Oui
	avenue Adolphe Chauvin (Université)	4	Oui
Puiseux	rue de la Fontaine	2	Oui
Sagy	rue de la Fontaine Bénite	2	Oui
	rue des Prés / rue Pierre Bonté	4	Oui
Saint-Ouen-l'Aumône	chemin des Marais	2	Oui
	Impasse Edouard Vaillant	1	Oui
	allée Colbert (Dion Bouton)	1	Oui
	chemin des Bourseaux	3	Oui
	rue de Sully	2	Oui
	5 rue Alexandre Prachay	2,5	Oui
Seraincourt	chemin de la Hutte	3	Oui
	RD 913	3	Oui
	RD 43	3	Oui
Us	STEP		Oui
Vigny	L'Abreuvoir	2	Oui
	STEP	4	Oui
	Cours Beaudouin	2	Non

Annexe 3 : Ouvrages d'eaux pluviales gérés par le SIARP

Commune	Linéaire (m) du réseau collectif d'eaux pluviales en gravitaire selon le diamètre (mm) - 2021															Diamètres connus (%)	
	Non connu	≤ 150	≤ 200	≤ 300	≤ 400	≤ 500	≤ 600	≤ 700	≤ 800	≤ 900	≤ 1 000	≤ 1 200	≤ 1 400	≤ 1 500	Dalot		Total
Inconnue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Ableiges	51	0	213	849	1 135	15	30	0	0	0	0	0	0	0	1	2 293	97,78%
Boissy-l'Aillierie	670	3	203	1 194	613	878	181	0	843	172	469	59	0	0	0	5 286	87,33%
Cormeilles-en-Vexin	369	94	379	1 037	812	461	54	0	0	0	0	0	0	0	0	3 206	88,50%
Ennery	1 669	801	665	3 872	1 693	1 016	2 685	21	378	152	460	163	0	0	12	13 587	87,71%
Epiais-Rhus	921	72	291	657	415	78	0	0	0	0	0	0	0	0	77	2 511	63,30%
Frémécourt	458	0	98	415	267	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 237	62,97%
Grisy-les-Plâtres	24	30	137	925	447	42	336	0	0	0	0	0	0	0	0	1 940	98,74%
Hérouville-en-Vexin	29	219	137	324	325	0	0	41	0	0	0	0	0	0	24	1 097	97,38%
Livilliers	22	12	0	161	80	0	62	0	0	0	0	0	0	0	5	344	93,54%
Montgeroult	80	100	108	290	77	163	0	0	0	0	1	0	0	0	0	819	90,19%
Pontoise	232	1	13	277	60	15	46	0	0	0	46	635	336	915	0	2 576	91,01%
SIARP	4 525	1 333	2 243	10 000	5 923	2 667	3 394	62	1 221	324	975	857	336	915	119	34 896	87,03%
Répartition (%)	12,97%	3,82%	6,43%	28,66%	16,97%	7,64%	9,73%	0,18%	3,50%	0,93%	2,80%	2,46%	0,96%	2,62%	0,34%		

Commune	Grille			Avaloir			Grille avaloir			Ensemble 2021
	Sans décantation	Avec décantation	Non renseignée	Sans décantation	Avec décantation	Non renseignée	Sans décantation	Avec décantation	Non renseigné	
Ableiges	18	5	26	6	0	3	18	8	12	96
Boissy-l'Aillie	7	8	47	9	6	11	7	2	41	138
Cormeilles-en-Vexin	24	1	33	0	0	0	18	12	21	109
Ennery	82	16	25	11	19	2	37	6	3	201
Epias-Rhus	2	0	2	2	1	4	6	4	17	38
Frémécourt	29	3	15	0	0	0	9	1	6	63
Grisy-les-Plâtres	2	0	4	1	0	14	1	0	26	48
Hérouville	6	1	5	3	0	0	15	1	1	32
Livilliers	0	4	0	0	0	0	9	0	0	13
Montgeroult	2	3	2	0	0	4	2	0	25	38
Pontoise	3	3	3	6	4	18	10	4	113	164
SIARP	175	44	162	38	30	56	132	38	265	940

Commune	Puisard	Chambre à sable	Mare / Bassin / Zone inondable	Déshuileur / séparateur d'hydrocarbure
Ableiges	12	0	1	1
Boissy-l'Aillie	6	0	5	1
Cormeilles-en-Vexin	10	2	0	0
Ennery	2	3	10	7
Epias-Rhus	0	0	0	0
Frémécourt	3	0	0	0
Grisy-les-Plâtres	0	0	0	0
Hérouville	2	0	0	0
Livilliers	0	2	1	0
Montgeroult	21	0	0	0
Pontoise	0	0	2	0
SIARP	56	7	19	9

Annexe 4 : inspection télévisée des réseaux d'eaux usées

Commune	Linéaire de réseau (m) inspectés / non inspectés en 2021				Linéaire de réseau (m) selon l'état des canalisations ¹			
	Non inspecté	Inspecté en 2021	Total inspecté	Inspecté (%)	bon	acceptable	mauvais	à renouveler
Ableiges	410	0	6 361	93,94 %	5239	644	368	111
Avernes	5 212	29,97	0	0 %	-	-	-	-
Boisemont	343	72,3	7 061	95,37 %	5341	404	1256	60
Boissy-l'Aillerie	111	0	11 315	99,03 %	10897	232	174	12
Brignancourt	1560	0	0	0 %	-	-	-	-
Cergy	11 544,2	2 996,65	84 922	88,03 %	64335	15219	3259	1228
Chars	9959	33,3	0	0 %	-	-	-	-
Cléry-en-Vexin	2242	349,75	0	0 %	-	-	-	-
Commeny	2354	0	0	0 %	-	-	-	-
Condécourt	4358	0	0	0 %	-	-	-	-
Cormeilles-en-Vexin	2857	0	8 841	75,58 %	8271	347	223	0
Courcelles-sur-Viosne	0,00	0	3 603	100 %	3315	239	48	0
Courdimanche	1212,7	0	19 997	94,28 %	16027	3056	847	19
Ennery	678	40,15	13 218	95,12 %	11278	392	1209	340
Epiais-Rhus	20	105,10	5 311	99,62 %	4380	644	287	0
Eragny	4205,1	8 655,30	38 676	90,19 %	26425	7665	1673	669
Frémainville	4270	0	0	0 %	-	-	-	-
Frémécourt	227	0	4 164	94,83 %	4066	33	65	0
Génicourt	113	0	8 774	98,73 %	6702	475	1566	32
Grisy-les-Plâtres	11	86,05	5 187	99,79 %	5026	122	39	0
Hérouville	8	0	4 384	99,82 %	4257	127	0	0
Jouy-le-Moutier	0	2390,8	47 455	100 %	34313	7616	900	537
Le Perchay	386,21	3 270,79	3 270,79	89,44 %	-	-	-	-
Livilliers	0	0	2 620	100 %	2117	395	65	44
Longuesse	587	2 873	2873	83,03 %	-	-	-	-
Marines	14 901,12	1 418,88	1 418,88	8,69 %	-	-	-	-
Maurecourt	9 474,35	46,65	46,65	0,49%	-	-	-	-
Menucourt	474	185,8	18 352	97,48 %	15658	685	1093	893
Montgeroult	3216	20,55	3 478	51,96 %	3060	176	242	0
Neuville-sur-Oise	946,3	0	8 769	90,26 %	7596	693	405	69

¹ Données de 2019 car le SIG ne permet pas d'obtenir ces informations au moment de la rédaction du RPQS.

Commune	Linéaire de réseau (m) inspectés / non inspectés en 2020				Linéaire de réseau (m) selon l'état des canalisations ¹			
	Non inspecté	Inspecté en 2021	Total inspecté	Inspecté (%)	bon	acceptable	mauvais	à renouveler
Nucourt	5919	0	0	0 %	-	-	-	-
Osny	7142,25	18	46 264	86,63 %	36762	6713	1242	488
Pontoise	3098,15	425,41	58 730	94,99 %	40636	9663	5440	1697
Puiseux-Pontoise	0	0	3 696	100 %	3414	112	126	0
Sagy	7532	0	0	0 %	-	-	-	-
Saint-Ouen-l'Aumône	4792,1	187,10	56 079	92,13 %	44253	6560	3645	1543
Santeuil	509	0	0	0 %	-	-	-	-
Seraincourt	12015	0	0	0 %	-	-	-	-
Us	6700	0	0	0 %	-	-	-	-
Vauréal	0	19 446,43	44 294	100 %	30235	7521	1838	446
Vigny	8600	48,3	48,3	0 %	-	-	-	-
SIARP	113612,01	42 700,65	514470	81,91 %	393 603	69 734	26 009	8 187
					79,11	14,02	5,23	1,65

¹ Données de 2019 car le SIG n'est pas réceptionné et ne permet pas d'obtenir ces informations au moment de la rédaction du RPQS.

Commune ¹	Linéaire de branchement (m) inspectés/non inspectés en 2021				Linéaire (m) de branchement selon l'état des canalisations ²			
	Non inspecté	Inspecté en 2021	Total inspecté	Inspecté (%)	bon	acceptable	mauvais	à renouveler
Ableiges	1 738	0	154	8,14%	154	0	0	0
Avernes	-	8,98	-	-	-	-	-	-
Boisemont	301	0	1316	81,39%	1 238	51	22	6
Boissy-l'Aillerie	477	0	2920	85,96%	2 698	126	93	14
Brignancourt	-	0	-	-	-	-	-	-
Cergy	24 315	1091,55	3424,35	12,34%	2 198	164	131	56
Chars	-	0	-	-	-	-	-	-
Cléry-en-Vexin	-	101,65	-	-	-	-	-	-
Commeny	-	0	-	-	-	-	-	-
Condécourt	-	0	-	-	-	--	-	-
Cormeilles-en-Vexin	2 165	0	5	0,23%	5	0	0	0
Courcelles-sur-Viosne	522	0	125	19,32%	104	0	10	0
Courdimanche	5 908	0	443,8	6,99%	198	0	0	12
Ennery	1 472	0	3578	70,85%	3 264	0	273	35
Epiais-Rhus	62	0	1136	94,82%	948	80	83	5
Eragny	10 856	4156,16	3006,2	21,69%	1 621	310	258	93
Frémainville	-	0	-	-	-	-	-	-
Frémécourt	806	0	4	0,49%	4	0	0	0
Génicourt	70	0	1219	94,57%	997	176	44	3
Grisy-les-Plâtres	398	0	969	70,89%	896	52	10	2
Hérouville	142	0	740	83,90%	682	20	16	29
Jouy-le-Moutier	1 156	809,3	15364,25	93,00%	624	128	50	0
Le Perchay	-	1091,47	-	-	-	-	-	-
Livilliers	25	1063,04	731	96,69%	709	3	18	0
Longuesse	-	0	-	-	-	-	-	-
Marines	-	467,25	-	-	-	-	-	-
Maurecourt	-	10,9	-	-	-	-	-	-
Menucourt	1 943	62,75	7905	80,27%	6 728	17	713	387
Montgeroult	586	0	24	3,93%	20	0	4	0
Neuville-sur-Oise	973	0	2419	71,31%	2 147	63	121	5

¹ Les linéaires de branchements des communes du Vexin adhérentes au SIARP au 1^{er} janvier 2020 ne sont pas connus.

² Données de 2019 car le SIG n'est pas réceptionné et ne permet pas d'obtenir ces informations au moment de la rédaction du RPQS.

Commune ¹	Linéaire de branchement (m) inspectés/non inspectés en 2021				Linéaire (m) de branchement selon l'état des canalisations ²			
	Non inspecté	Inspecté en 2021	Total inspecté	Inspecté (%)	bon	acceptable	mauvais	à renouveler
Nucourt	-	-	-	-	-	-	-	-
Osny	17 869	8,7	975,7	5,18%	1 119	127	61	18
Pontoise	14 074	60,6	5695,75	28,81%	2 586	383	443	127
Puiseux-Pontoise	109	0	1031	90,44%	902	61	94	16
Sagy	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Ouen-l'Aumône	11 003	49,3	10719,2	49,35%	4 901	354	534	199
Santeuil	-	-	-	-	-	-	-	-
Seraincourt	-	-	-	-	-	-	-	-
Us	-	-	-	-	-	-	-	-
Vauréal	4 831	10352,6	12 059	71,40%	2 571	289	49	35
Vigny	-	-	-	-	-	-	-	-
SIARP	101 800	19325,55	75 965	42,73%				
					Répartition (%)			
					85,22	5,49	6,91	2,38

¹ Les linéaires de branchements des communes du Vexin adhérentes au SIARP au 1^{er} janvier 2020 ne sont pas connus.

² Données de 2019 car le SIG n'est pas réceptionné et ne permet pas d'obtenir ces informations au moment de la rédaction du RPQS.

Annexe 5 : Intervention d'urgence sur les ouvrages d'eaux usées

Commune	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ableiges	-	-	1	2	2	3	3	3	2	
Avernes	-	-	-	-	-	-	-	-	3	1
Boisemont	0	0	0	1	2	0	3	1	0	
Boissy-l'Aillierie	1	0	2	6	17	5	8	8	15	1
Brignancourt	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
Cergy	47	29	35	40	78	57	32	57	38	7
Chars	-	-	-	-	-	-	-	-	5	1
Cléry-en-Vexin	-	-	-	-	-	-	-	-	2	
Commeny	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1
Condécourt ⁹	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
Cormeilles-en-Vexin	-	-	0	1	6	6	4	8	4	
Courcelles-sur-Viosne	-	-	0	1	1	1	1	3	2	
Courdimanche	3	2	4	8	14	5	6	6	2	
Ennery	3	4	2	2	6	2	4	6	6	2
Epiais-Rhus	2	1	5	3	4	1	4	5	5	1
Eragny	20	12	18	19	37	18	17	13	26	
Frémainville ⁹	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
Frémécourt	-	-	0	1	3	0	1	2	8	1
Génicourt	1	0	3	0	5	18	1	5	5	
Grisy-les-Plâtres	2	3	2	0	11	1	3	2	1	
Hérouville	0	0	1	0	4	0	3	7	19	1
Jouy-le-Moutier	26	13	12	23	16	16	16	18	12	3
Le Perchay	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
Livilliers	0	0	1	0	1	6	1	1	0	
Longuesse	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
Marines	-	-	-	-	-	-	-	-	12	2
Maurecourt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Menucourt	17	18	10	15	16	34	3	7	17	8
Montgeroult	-	-	0	1	2	9	2	8	13	2
Neuville-sur-Oise	0	1	1	1	3	0	0	0	0	
Nucourt	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
Osny	16	14	7	14	56	29	32	26	59	7
Pontoise	46	27	24	39	44	55	43	53	48	14
Puiseux-Pontoise	0	1	1	2	2	4	4	0	1	
Sagy	-	-	-	-	-	-	-	-	3	1
Saint-Ouen-l'Aumône	30	21	20	33	43	35	28	20	21	
Santeuil	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Seraincourt ⁹	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Us	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Vauréal	12	5	6	11	11	16	10	13	19	
Vigny	-	-	-	-	-	-	-	-	5	
SIARP	226	152	158	223	384	321	229	272	356	230

⁹ Interventions réalisées par Suez , délégataire assainissement sur ces communes jusqu'au 31 décembre 2022

Annexe 6 : inspection télévisée des réseaux d'eaux pluviales

Commune	Linéaire de canalisations (m) inspectées/non inspectées				Linéaire (m) du réseau selon l'état des canalisations				
	Non inspecté	Inspecté en 2021	Total inspecté	Inspectés (%)	Bon	Acceptable	Mauvais	A renouveler	Non renseigné
Ableiges	278	0	2 015	87,88%	1 301	45	27	9	882
Boissy-l'Aillierie	943	0	4 364	82,22%	2 500	656	356	43	54
Cormeilles-en-Vexin	1 216	0	1 990	62,07%	612	40	638	222	1 694
Ennery	6 762	0	6 696	49,75%	3 350	1 321	532	102	597
Epiais-Rhus	148	0	1 699	91,97%	258	275	626	196	2
Frémécourt	472	0	766	61,88%	137	17	209	125	750
Grisy-les-Plâtres	889	86	1 034	53,77%	274	56	319	32	17
Hérouville	93	0	910	90,73%	583	218	106	0	3
Livilliers	0	0	206	99,93%	90	45	40	12	0
Montgeroult	319	0	507	61,36%	148	23	68	19	570
Pontoise	2 000	0	9	0,45%	145	71	32	49	0
SIARP	10 299		20 195	66,23%	9 398	2 767	2 953	809	4 569
				Répartition (%)	45,85 %	13,50 %	14,41 %	3,95 %	22,29 %

Annexe 7 : Petits travaux sur les ouvrages d'eaux usées

Commune	Rue	Nature des travaux	Date travaux	Montant (€ HT)
AVERNES	STEP	Reprise de lits de séchage	juin-21	3 113,12 €
BOISEMONT	Coteaux (17 avenue des)	Changement de tampon - Solo	octobre-21	784,81 €
BOISSY-L'AILLERIE	César (chaussée Jules)	Déplacement du regard de branchement sur domaine public	février-21	1 245,54 €
BOISSY-L'AILLERIE	PR (19 rue Victor Hugo)	Réparation d'une conduite de refoulement	août-21	1 223,34 €
BOISSY-L'AILLERIE	PR (19 rue Victor Hugo)	Réparation en urgence d'une conduite arrachée et pied d'assise descellé	septembre-21	2 703,38 €
BOISSY-L'AILLERIE	PR (40 rue Victor Hugo)	Suppression haie	juillet-21	1 733,49 €
BRIGNANCOURT	STEP	Remplacement de l'équipement du regard à vannes	mai-21	16 575,31 €
BRIGNANCOURT	STEP	Réalisation d'une chambre à vanne (génie civil)	mai-21	5 628,30 €
CERGY	Abbaye (54 rue de l')	Plaque manquante béton	septembre-21	214,74 €
CERGY	Ados (18 rue de l')	Tampon boîte de branchement à remplacer	septembre-21	555,58 €
CERGY	Belle Heaumière (37 avenue de la)	4 tampons béton changés	juin-21	837,55 €
CERGY	Buisson Prunelle (49 allée du)	Remplacement d'un branchement défectueux	août-21	6 180,97 €
CERGY	Cerisiers (rue des)	Changement de 2 tampons et maçonnerie regard	mai-21	1 545,16 €
CERGY	Clairières Rouges(rue des)	Dégagement tampon enterré	mai-21	1 938,16 €
CERGY	Escale (5 rue de l')	Réfection cunette dans regard de branchement	août-21	664,89 €
CERGY	Neuf (7 chemin)	Recherche d'un branchement et création d'une boîte de branchement EU	décembre-21	1 278,70 €
CERGY	Panorama (3 rue du)	Sondage avec dégagement tampon enterré	octobre-21	1 290,88 €
CERGY	Sud (15 avenue du)	Reprise de 2 regards et changement d'un tampon SOLO	octobre-21	2 458,05 €
CHARS	Église (30 rue de l')	Reprise boîte de branchement EU	août-21	785,60 €
CHARS	STEP	Remplacement bouche arrosage	juillet-21	703,84 €
CLÉRY-EN-VEXIN	PR Mantes	Remplacement trappe poste de relevage	mars 2021	3 907,78 €
CLÉRY-EN-VEXIN	STEP	Travaux électriques	mars 2021	5 006,89 €
CLÉRY-EN-VEXIN	STEP	Remplacement armoire électrique	mars 2021	13 535,11 €
CLÉRY-EN-VEXIN	STEP	Remplacement du système de levage	mars 2021	840,58 €
COMMENY	Château (6 rue du)	Boîte de branchement à reprendre	juillet-21	945,81 €
COMMENY	Eglise (7 rue de l')	Boîte de branchement à reprendre	juillet-21	803,44 €

Commune	Rue	Nature des travaux	Date travaux	Montant (€ HT)
COMMENY	STEP	Remplacement d'une vanne	juillet-21	1 006,88 €
COMMENY	STEP	Remplacement armoire	octobre-20	15 580,81 €
COURDIMANCHE	Fief à Cavan (33 rue du)	Tampon à remplacer	septembre-21	1 000,00 €
COURDIMANCHE	PR (impasse Fleury)	Remplacement armoire de commande	septembre-21	4 829,88 €
COURDIMANCHE	PR (impasse Fleury)	Rénovation d'un poste de relevage – (dépose et raccordement)	septembre-21	3 306,95 €
COURDIMANCHE	PR (impasse Fleury)	Rénovation poste de relevage - dérivation	septembre-21	1 397,91 €
COURDIMANCHE	PR (impasse Fleury)	Fourniture et pose de matériels	septembre-21	6 446,06 €
COURDIMANCHE	PR (impasse Fleury)	Réalisation d'un poste y compris chambre et trappe STEP	septembre-21	13 697,85 €
COURDIMANCHE	PR (impasse Fleury)	Réfection de la piste d'accès à la station	septembre-21	6 325,38 €
EPIAIS-RHUS	PR (ruelle de la Vanne)	Remplacement d'une armoire de commande détériorée	octobre-21	8 397,31 €
EPIAIS-RHUS	PR (ruelle de la Vanne)	Remplacement de l'équipement du poste	octobre-21	13 500,50 €
EPIAIS-RHUS	PR (ruelle de la Vanne)	Remplacement trappe poste de relevage	octobre-21	5 955,11 €
ERAGNY	Écluse (2 allée de l')	Changement de tampon - Solo	octobre-21	632,73 €
ERAGNY	Pierrelaye (rue de)	Enrobé refait autour du tampon	février-21	463,09 €
ERAGNY	Pinsons (3 rue des)	Changement de tampon - Solo	septembre-21	685,93 €
JOUY LE MOUTIER	Bosse (12 rue de la)	Fixation chute accompagnée	septembre-21	569,97 €
JOUY LE MOUTIER	Gounod (rue Charles)	Réparation réseau EU	mai-21	3 391,16 €
JOUY LE MOUTIER	Sablonnaire (1 rue de la)	Recèlement d'un tampon boîte de branchement	janvier-21	418,18 €
LE PERCHAY	STEP	Travaux d'entretien et grosses réparations sur PR	février-21	6 895,46 €
LE PERCHAY	STEP	Installation potence simple	mars-21	1 955,78 €
LE PERCHAY	STEP	Remplacement d'une pompe de circulation	mars-21	5 373,25 €
LE PERCHAY	STEP	Remplacement d'une vanne	juin-21	336,08 €
LE PERCHAY	STEP	Pose d'une tête d'acqueduc et reprise de caniveau	septembre-21	7 288,98 €
LE PERCHAY	STEP	Reprise de 3 lits de séchage	Semaines 42-43	21 009,63 €
LE PERCHAY	STEP	Réhabilitation des lits de séchage -devis complémentaire	Semaines 42-43	6 022,15 €
LIVILLIERS	PR (rue du Moulin)	Remplacement d'une armoire de commande	mai-21	7 051,82 €
LONGUESSE	Fontenelle (14 rue de la)	Extension de réseau 45 ml	juin-21	23 668,20 €
LONGUESSE	STEP	Fourniture et pose té, vanne, mamelon et bouchon.	février-21	979,68 €
LONGUESSE	STEP	Reprise de lits de séchage	juillet-21	3 113,12 €
MARINES	STEP	Remise en état d'une visse sans fin	mai-21	367,40 €

Commune	Rue	Nature des travaux	Date travaux	Montant (€ HT)
MARINES	STEP	Intervention sur une pompe	juillet-21	197,76 €
MARINES	STEP	Remplacement de la pompe de la bache à boues	septembre-21	5 307,39 €
MAURECOURT	Boubou Dado (36bis quai)	Rescelllement d'un tampon	septembre-21	506,07 €
MAURECOURT	Fay (10 rue du)	Plaque à remplacer	septembre-21	243,42 €
MAURECOURT	Pontoise (16 ter rue de)	Reprise du collecteur suite affaissement de chaussée	octobre-21	3 216,96 €
MENUCOURT	Balzac (impasse Honoré de)	Dégagement tampon enterré avec remplacement et mise à la cote	septembre-21	2 826,62 €
MENUCOURT	Charbonniers (32 allée des)	Reprise partielle d'un branchement et changement du tampon de la boite	novembre-21	2 314,73 €
MENUCOURT	Dourdelles (17 rue des)	Mise à la cote de la boîte de branchement	avril-21	1 975,82 €
MENUCOURT	Jaurès (3 et 5 rue)	Création de 2 boîtes de branchements	mai-21	2 984,10 €
MENUCOURT	PR Taillette	Réparation d'une conduite inox déchirée	avril-21	1 640,70 €
MONTGEROULT	Croix Verdeau (impasse de la)	Remise à niveau d'un tampon	juin-21	1 218,09 €
MONTGEROULT	RD92	Suppression partie fonte dans 6 regards existants	juin-21	5 031,00 €
NEUVILLE-SUR-OISE	Baillet (16b rue)	Tampon à remplacer	août-21	632,73 €
NUCOURT	STEP	Reprise du réseau avec création d'un tronçon en parallèle de l'existant	février-21	14 055,93 €
OSNY	Bois (39 rue des)	Changement de tampon	janvier-21	607,60 €
OSNY	César (chaussée Jules)	Remplacement d'un tampon	juin-21	649,89 €
OSNY	Ennery (56 route d')	Changement de tampon - Solo	septembre-21	824,17 €
OSNY	PR (rue de l'Église)	Remplacement d'une armoire de commande détériorée	janvier-21	6 544,17 €
OSNY	PR (chemin de la Colonne)	Remise en état de la vanne murale de la conduite amont du poste	?	1 268,02 €
OSNY	Versants de la Ravinière	Réparation du branchement	dec 2020	7 381,24 €
PONTOISE	Arquebusiers	Reprise branchement EU et réalisation de maçonnerie	mai-21	10 478,81 €
PONTOISE	Butin (50 rue Pierre)	Réparation d'un branchement	juin-21	5 027,21 €
PONTOISE	Coutellerie (22 rue de la)	Obturation d'une arrivée dans regard	septembre-21	835,30 €
PONTOISE	G ^{al} de Gaulle (4 place du)	Réparation réseau EU cassé derrière le regard de branchement	septembre-21	2 053,98 €
PONTOISE	Martimprey (rue Eric de)	Création d'un regard de visite sur regard borgne de branchement	janvier-21	3 133,62 €
PONTOISE	Mathurins (chemin des)	Dégagement de regard borgne et réparation canalisation à 2 endroits	septembre-21	2 805,14 €
PONTOISE	Oise (rue de l')	Réparation réseau EU cassé avec création de boîte de branchement	mars-21	6 953,12 €
PONTOISE	Pissaro (8 rue)	Réparation d'un branchement	juin-21	5 972,41 €
PONTOISE	PR Prairie (rue de la)	Dépose robinetterie, des clapets, de la conduite et remontage	février-21	907,87 €
PONTOISE	Rouen (rue de)	Reprise de scellement autour de la plaque du PR	janvier-21	487,45 €
MARINES	STEP	Intervention sur une pompe	juillet-21	197,76 €

Commune	Rue	Nature des travaux	Date travaux	Montant (€ HT)
PONTOISE	Saint Jean (18 et 24 rue)	Changement de deux tampons 40x40 en D400	octobre-21	1 960,20 €
PUISEUX-PONTOISE	Traversière (rue de la)	Fourniture et pose d'une chute accompagnée	janvier-21	595,27 €
SAGY	Vierge (6 rue de la)	Changement d'un tampon BR	dec 2020	628,89 €
ST-OUEN L'AUMÔNE	Chappe (rue Claude)	Changement d'un tampon SOLO	juin-21	607,60 €
ST-OUEN L'AUMÔNE	Darras (ruelle)	Réparation réseau EU	avril-21	3 604,51 €
ST-OUEN L'AUMÔNE	Herblay (37 rue d')	Réparation du regard et chaussée suite à affaissement	octobre-21	4 467,17 €
ST-OUEN L'AUMÔNE	Languedoc (8 rue du)	Plaque branchement maquante	septembre-21	533,53 €
ST-OUEN L'AUMÔNE	Normandie (13 rue de)	Tampon à remplacer	septembre-21	562,21 €
ST-OUEN L'AUMÔNE	Parc (15 rue du)	Changement de tampon	mai-21	1 282,14 €
ST-OUEN L'AUMÔNE	PR (rue Alexandre Prachay)	Changement de trappe sur poste de relevage	décembre-21	3 732,62 €
ST-OUEN L'AUMÔNE	Prachay (17 rue Alexandre)	Tampon sous voirie affaissé	septembre-21	850,07 €
ST-OUEN L'AUMÔNE	Puccini (rue Giacomo) Gymnase Clamart	Réparation réseau EU cassé	janvier-21	18 659,94 €
US	STEP	Remplacement de l'équipement du poste	mars-21	10 877,64 €
US	STEP	Remplacement bavette inox	juillet-21	755,05 €
VAUREAL	Accent Grave (41 rue de l')	Réparation réseau EU cassé	mars-21	3 880,43 €
VAUREAL	Aulnes (56 rue des)	Reprise d'un branchement	septembre-21	3 699,89 €
VAUREAL	Belle Saison (55 rue de la)	Réparation d'un branchement	avril-21	4 882,16 €
VAUREAL	Belle Saison (7 rue de la)	Réparation d'un branchement	avril-21	3 644,86 €
VAUREAL	Dolmen (promenade du)	Remplacement de 2 tampons abîmé avec reprise des maçonneries	septembre-21	1 946,21 €
VAUREAL	Escarpolette (1 et 3 rue de l')	Reprise de 2 branchements	septembre-21	7 983,92 €
VAUREAL	Rocailles (46 rue des)	Réparation réseau EU cassé	juillet-21	4 433,78 €
VAUREAL	Sérénade (rue de la)	Changement d'un tampon	janvier-21	789,41 €
VAUREAL	Valanchards (15 rue des)	Réflexion chute accompagnée	septembre-21	611,97 €
VAUREAL	Valanchards (angle Marjolaine)	Remplacement tampon, enlèvement de l'échafaudage bois à l'int. du regard	septembre-21	2 281,56 €
VIGNY	Glaises (4 chemin des)	Remise à niveau de la boîte de branchement	janvier-21	847,43 €
VIGNY	Moines (ruelle aux)	Changement d'un tampon	janvier-21	734,56 €
VIGNY	STEP	Travaux aménagement du site	février-21	4 062,74 €
VIGNY	STEP	Reprise de lits de séchage	juillet-21	3 113,12 €
Diverses communes		1ère campagne de changement de tampons	Tout au long de l'année	72 845,90 €

Annexe 8 : Opérations du programme pluriannuel de travaux et travaux de réhabilitation sur les postes de refoulement

Opération	Objet des travaux du PPI	Entreprise titulaire	Date de réception	Coût définitif (€ HT)
2019-08	Réhabilitation par chemisage et remplacement de collecteurs d'eaux usées et reprise des branchements particuliers Rue du Clos de Marcouville, Boulevard Jacques Tête, rue Bourdelle et Place rude à PONTOISE.	Despierre	10/09/2021	559 804,21
2020-05	Remplacement de collecteurs EU et reprise des branchements particuliers rue Sainte Agnès à SAINT-OUEN-L'AUMONE	VOTP	14/06/2021	217 079,10
2020-04	Remplacement de collecteurs EU et reprise des branchements particuliers rues des Coteaux, des Sources et Chemin des Prairies à PONTOISE	SOGEA IDF	31/01/2022	765 641,06
2020-02	Réalisation de travaux de chemisage continu de la canalisation principale et des branchements particuliers sur la rue de la Vallée et le chemin de Montgeroult à MONTGEROULT	SADE	08/10/2021	472 110,00
2019-11	Pose d'un réseau d'assainissement gravitaire et suppression du poste de refoulement Fontaine à Puisseux Pontoise.	EIFFAGE	02/02/2022	636 949,80
2020-03	Réhabilitation par chemisage du collecteur EU Rue des Vaugeroux à PONTOISE	Valentin	25/02/2022	352 236,67

Annexe 9 : Petits travaux sur les ouvrages d'eaux pluviales

Commune	Rue	Nature des travaux	Date des travaux	Montant (€ HT)
Boissy-l'Aillierie	République (14 rue de la)	Remplacement acodrails rempli de béton	octobre-21	1 428,72 €
Boissy-l'Aillierie	République / Jacob	Changement d'un tampon	octobre-21	867,18 €
Cormeilles-en-Vexin	Gal Leclerc (29 rue du)	Remplacement d'une plaque béton	mars-21	675,53 €
Ennery	Bassin de retenue de la ravine Saint Antoine	Tonte du bassin	septembre-21	1 608,28 €
Ennery	Bassin pro work	Fauchage autour des jeunes plants	août-21	4 467,94 €
Ennery	Bassin St Antoine	Réparation de la cloture	janvier-21	1 651,19 €
Ennery	Nouvelle ZAC	Fauchage des bassins	septembre-21	3 036,81 €
Ennery	Nouvelle ZAC St Antoine	Passage du lamier	septembre-21	2 916,37 €
Ennery	Zone inondable	Fauchage de la zone inondable et des jeunes plants	septembre-21	2 548,14 €
Ennery	Bassins nouvelle ZAC	Entretien	octobre-21	3 848,80 €
Épiais-Rhus	Eglise (place de l')	Réalisation d'un sondage sur réseau	mars-21	426,78 €
Hérouville-en-Vexin	Moucettes (rue des)	Nettoyage fossé en aval d'un tuyau et amont d'un bassin	janvier-21	4 119,14 €

Annexe 10 : Instruction des demandes d'urbanisme, demandes de raccordement, contrôle des branchements
neufs et existants

Communes	Documents d'urbanisme (PC, DP, PA, CU, DP)									
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ableiges	-	1	3	11	3	0	4	3	4	7
Avernes	-	-	-	-	-	-	-	-	0	3
Boisemont	4	10	5	11	18	19	13	16	12	8
Boissy l'Aillerie	15	12	10	26	23	27	21	18	22	15
Brignancourt	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0
Cergy	40	28	19	30	20	20	20	27	42	6
Chars	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Cléry-en-Vexin	-	-	-	-	-	-	-	-	4	5
Commeny	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Condécourt	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
Cormeilles-en-Vexin	-	3	16	8	14	10	7	14	14	17
Courcelles-sur-Viosne	-	0	0	0	0	3	1	2	3	1
Courdimanche	7	17	23	28	23	14	19	27	16	21
Ennery	23	6	9	15	13	10	12	10	9	6
Epiais-Rhus	1	0	3	2	4	1	9	10	7	6
Eragny	24	35	26	26	43	69	63	61	53	77
Frémainville	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
Frémécourt	-	0	2	1	0	0	0	0	0	0
Génicourt	0	0	0	1	3	1	4	1	2	1
Grisy-les-Plâtres	0	0	0	2	0	0	0	0	2	3
Hérouville	0	0	0	3	4	2	4	5	8	1
Jouy-le-Moutier	29	12	9	22	27	26	44	21	32	31
Le Perchay	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Livilliers	0	0	0	1	4	2	3	7	8	1
Longuesse	-	-	-	-	-	-	-	-	4	5
Marines	-	-	-	-	-	-	-	-	47	56
Menucourt	6	1	2	3	5	4	2	6	7	16
Maurecourt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Montgeroult	-	0	0	7	2	1	0	2	1	0
Neuilly-en-Vexin	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0
Neuville-sur-Oise	11	12	1	8	8	5	7	6	5	10
Nucourt	-	-	-	-	-	-	-	-	0	3
Osny	68	85	81	94	97	98	114	87	81	59
Pontoise	46	57	67	67	70	43	61	37	41	29
Puiseux-Pontoise	4	6	1	1	2	4	0	4	3	3
Sagy	-	-	-	-	-	-	-	-	0	4
Saint-Ouen-l'Aumône	22	48	50	39	51	40	25	22	59	52
Santeuil	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Seraincourt	-	-	-	-	-	-	-	-	9	5
Us	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
Vauréal	13	7	12	15	12	6	18	28	7	8
Vigny	-	-	-	-	-	-	-	-	6	2
SIARP	313	340	339	421	446	405	451	414	516	474

Communes	Demande de raccordement									
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ableiges	-	0	0	0	3	1	2	4	2	3
Avernes	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
Boisemont	1	0	1	1	0	4	6	2	5	2
Boissy l'Aillerie	2	0	6	4	4	6	5	6	6	0
Brignancourt	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1
Cergy	4	15	1	11	4	12	10	9	9	6
Chars	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0
Cléry-en-Vexin	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1
Commeny	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Condécourt	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
Cormeilles-en-Vexin	-	0	1	1	0	1	1	0	1	4
Courcelles-sur-Viosne	-	0	1	0	0	1	0	0	1	1
Courdimanche	3	2	7	4	3	2	2	7	4	1
Ennery	0	4	1	1	1	1	3	1	3	0
Epias-Rhus	0	1	0	0	1	1	0	0	3	0
Eragny	3	4	6	4	2	10	20	16	13	16
Frémainville	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Frémécourt	-	0	0	2	0	0	0	1	0	0
Génicourt	0	0	0	0	0	1	0	2	0	1
Grisy-les-Plâtres	0	2	1	0	0	0	1	0	0	1
Hérouville	0	0	0	1	1	1	2	1	1	2
Jouy-le-Moutier	1	12	2	2	2	4	11	3	2	16
Le Perchay	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Livilliers	0	0	1	0	0	0	0	2	2	0
Longuesse	-	-	-	-	-	-	-	-	0	6
Marines	-	-	-	-	-	-	-	-	8	4
Maurecourt										4
Menucourt	2	0	0	0	1	1	3	2	3	1
Montgeroult	-	0	0	1	1	0	1	1	1	0
Neuilly-en-Vexin	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Neuville-sur-Oise	0	5	1	1	0	3	0	2	2	3
Nucourt	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Osny	6	23	20	28	13	18	29	24	28	30
Pontoise	2	11	12	7	9	12	9	8	8	14
Puiseux-Pontoise	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Sagy	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
Saint-Ouen-l'Aumône	5	12	10	15	8	9	8	4	15	1
Santeuil	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Seraincourt	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Us	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Vauréal	0	5	3	3	0	2	2	1	4	3
Vigny	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
SIARP	29	96	75	87	53	90	115	96	130	133

* Sur les 133 demandes reçues en 2020, 106 ont reçu une autorisation de raccordement au cours de l'année.

Communes	Contrôles de branchements neufs									
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ableiges	-	0	0	0	1	1	3	2	0	0
Avernes	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Boisemont	2	1	1	0	0	1	1	4	0	1
Boissy l'Aillerie	6	0	0	4	1	10	13	3	0	2
Brignancourt	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Cergy	9	0	0	8	3	21	14	6	7	3
Chars	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Cléry-en-Vexin	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Commeny	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Condécourt	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Cormeilles-en-Vexin	-	0	0	1	0	1	4	0	0	0
Courcelles-sur-Viosne	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Courdimanche	12	0	2	1	7	7	14	4	2	3
Ennery	9	5	3	16	0	4	2	2	0	0
Epiais-Rhus	0	0	0	0	0	3	4	1	0	0
Eragny	24	3	4	3	3	19	22	4	4	2
Frémainville	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Frémécourt	-	0	0	0	2	1	0	0	0	0
Génicourt	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Grisy-les-Plâtres	1	1	0	1	1	1	1	2	0	0
Hérouville	1	0	0	1	1	1	1	1	0	1
Jouy-le-Moutier	3	0	1	12	1	3	5	2	1	2
Le Perchay	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Livilliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Longuesse	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Marines	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Menucourt	0	0	0	1	0	0	1	2	0	0
Montgeroult	-	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Neuilly-en-Vexin	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Neuville-sur-Oise	4	0	0	4	4	4	1	7	4	0
Nucourt	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Osny	22	5	9	51	7	34	40	10	11	13
Pontoise	6	7	17	4	11	20	18	15	2	2
Puiseux-Pontoise	0	0	0	0	14	2	0	0	1	0
Sagy	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Saint-Ouen-l'Aumône	8	2	5	2	7	16	22	5	3	3
Santeuil	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Seraincourt	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Triel Sur Seine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Us	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Vauréal	3	1	0	3	3	3	2	2	0	2
Vigny	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
SIARP	110	25	42	112	66	152	171	73	35*	35*

* Les 35 branchements réalisés 2021 sont conformes, soit un taux de conformité 100%

Communes	Nombre de contrôle de branchement existant en 2021 (hors vente et opération groupée)	
	Conforme	Non conforme
Ableiges	5	0
Avernes	0	0
Boisemont	0	0
Boissy l'Aillerie	2	0
Brignancourt	0	0
Cergy	9	0
Chars	8	0
Cléry-en-Vexin	0	0
Commeny	0	0
Condécourt	0	0
Cormeilles-en-Vexin	2	0
Courcelles-sur-Viosne	1	0
Courdimanche	3	1
Ennery	0	0
Epiais-Rhus	2	0
Eragny	6	3
Frémainville	0	0
Frémécourt	0	0
Génicourt	0	0
Grisy-les-Plâtres	2	0
Hérouville	2	0
Jouy-le-Moutier	36	11
Le Perchay	2	0
Livilliers	0	0
Longuesse	0	0
Marines	0	0
Maurecourt	0	0
Menucourt	1	1
Montgeroult	0	0
Neuilly-en-Vexin	0	0
Neuville-sur-Oise	4	0
Nucourt	2	0
Osny	19	4
Pontoise	6	2
Puiseux-Pontoise	2	0
Sagy	0	0
Saint-Ouen-l'Aumône	5	0
Santeuil	0	0
Seraincourt	0	0
Triel sur Seine		
Us	0	0
Vauréal	0	1
Vigny	0	0
SIARP	119	23

Annexe 11 : Instruction des déclarations de projets de travaux et d'intention de commencement des travaux

Communes	Nombre de DT/DICT								
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ableiges	6	0	7	7	17	23	35	34	43
Avernes	-	-	-	-	-	-	-	18	30
Boisemont	24	2	28	32	48	52	43	47	43
Boissy-l'Aillerie	43	8	44	75	63	65	71	59	57
Brignancourt	-	-	-	-	-	-	-	8	20
Cergy	571	848	555	604	711	823	918	709	584
Chars	-	-	-	-	-	-	-	25	37
Cléry-en-Vexin	-	-	-	-	-	-	-	13	23
Commeny	-	-	-	-	-	-	-	2	6
Condécourt	-	-	-	-	-	-	-	4	12
Cormeilles-en-Vexin	-	-	-	0	26	28	34	47	33
Courcelles-sur-Viosne	-	-	-	0	11	16	7	8	7
Courdimanche	108	57	65	92	85	120	124	78	85
Ennery	69	39	55	37	40	64	47	46	70
Epiais-Rhus	11	0	6	10	16	10	13	16	15
Eragny	247	224	171	181	312	334	373	246	252
Frémenville	-	-	-	-	-	-	-	7	19
Frémécourt	-	-	-	0	10	7	16	25	4
Génicourt	11	1	2	17	21	23	27	21	21
Grisy-les-Plâtres	15	1	2	14	11	32	8	24	38
Hérouville	0	1	14	11	19	13	24	17	17
Jouy-le-Moutier	253	267	181	282	285	381	273	226	279
Le Perchay	-	-	-	-	-	-	-	3	21
Livilliers	5	1	9	6	9	9	9	20	11
Longuesse	-	-	-	-	-	-	-	5	33
Marines	-	-	-	-	-	-	-	41	126
Maurecourt	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Menucourt	49	54	30	63	102	87	70	45	101
Montgeroult	-	-	-	0	36	14	22	10	15
Neuilly-en-Vexin	-	-	-	-	-	-	-	3	17
Neuville-sur-Oise	82	77	49	52	67	99	62	66	67
Nucourt	-	-	-	-	-	-	-	10	30
Osny	335	370	300	377	357	351	356	370	419
Pontoise	619	654	406	501	609	648	599	456	639
Puiseux-Pontoise	37	2	26	106	10	24	15	32	22
Sagy	-	-	-	-	-	-	-	23	46
Saint-Ouen-l'Aumône	559	530	410	465	471	535	595	608	653
Santeuil	-	-	-	-	-	-	-	7	30
Seraincourt	-	-	-	-	-	-	-	0	48
Us	-	-	-	-	-	-	-	11	44
Vauréal	151	261	98	144	138	163	150	108	102
Vigny	-	-	-	-	-	-	-	12	62
SIARP	3 195	3 397	2 458	3 076	3 474	3 921	3 891	3510	4183
Evolution N/N-1 (%)	+39,3	+6,3	-27,6	+25,1	+ 12,9	+ 12,9	- 0,08	-9,79	+19,17

Annexe 12 : Contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC)

Commune	Estimation des abonnés	ANC neufs contrôlés	ANC neufs contrôlés conformes	ANC neufs contrôlés non conformes	ANC existants contrôlés	ANC existants contrôlés conformes	ANC existants contrôlés non conformes
Ableiges	8	0	0	0	2	1	1
Boisemont	6	0	0	0	3	0	3
Boissy l'Aillerie	37	2	2	0	9	4	5
Cergy	62	4	4	0	19	9	10
Cléry-en-Vexin	17	0	0	0	0	0	0
Commeny	2	0	0	0	0	0	0
Cormeilles-en-Vexin	39	0	0	0	5	3	2
Courcelles-sur-Viosne	1	0	0	0	0	0	0
Courdimanche	5	1	1	0	3	2	1
Ennery	30	3	3	0	8	4	4
Epiais-Rhus	58	0	0	0	39	27	12
Eragny-sur-Oise	30	1	1	0	24	5	19
Frémainville	4	0	0	0	0	0	0
Frémécourt	42	0	0	0	2	2	0
Génicourt	11	0	0	0	6	2	4
Grisy-les-Plâtres	10	1	1	0	4	2	2
Hérouville	8	0	0	0	1	0	1
Jouy-le-Moutier	7	3	3	0	5	2	3
Livilliers	13	0	0	0	0	1	0
Maurecourt	6	0	0	0	3	0	3
Menucourt	13	0	0	0	5	0	5
Montgeroult	6	0	0	0	0	0	0
Neuville-sur-Oise	52	6	6	0	15	9	8
Osny	159	9	9	0	96	41	55
Pontoise	64	4	4	0	52	26	26
Puiseux-Pontoise	11	0	0	0	5	4	1
Saint-Ouen-l'Aumône	39	1	1	0	28	6	22
Seraincourt	28	0	0	0	1	1	0
Us	190	1	1	0	130	23	107
Vauréal	6	0	0	0	2	0	2
SIARP	964	36	36	0	467	174	296

Annexe 13 : Evolution des volumes d'assiette et des redevances perçues

Commune	Population municipale 2018	Volumes d'assiette en m3						
		2015	2016	2017	2018	2019	2020 ¹	2021 ²
Ableiges	1 156	22 193	21 154	38 768	41 213	40 842	41 666	43 504
Avernes	855	-	-	-	-	-	33 539	18 475
Boisemont	796	52 840	41 296	29 767	64 824	47 140	40 583	41 233
Boissy-l'Aillierie	1 869	74 002	74 488	73 302	74 531	53 738	40 146	81 102
Brignancourt	210	-	-	-	-	-	10 861	8 821
Chars	2 095	-	-	-	-	-	53 750	56 976
Cergy	66 838	3 388 600	3 439 235	3 196 234	4 004 867	4 068 273	3 846 545	3 832 778
Cléry en Vexin	462	-	-	-	-	-	17 635	0
Commeny	493	-	-	-	-	-	19 612	10 251
Condécourt	552	-	-	-	-	-	15 005	10 821
Cormeilles-en-Vexin	1 382	59 517	53 060	73 515	37 891	42 042	37 279	42 373
Courcelles-sur-Viosne	281	10 288	12 313	10 734	5 151	11 599	11 859	12 771
Courdimanche	6 760	252 013	257 894	228 279	269 293	276 333	280 869	273 052
Ennery	2 450	133 165	125 619	136 385	123 037	102 240	139 861	118 875
Epias-Rhus	630	22 856	22 153	23 673	23 515	23 565	23 606	12 308
Eragny	18 283	780 774	740 195	870 495	850 440	822 246	854 529	800 121
Frémainville	521	-	-	-	-	-	21 943	21 211
Frémécourt	572	18 172	19 553	18 616	36 041	17 563	14 961	16 955
Génicourt	532	23 549	23 673	31 643	26 878	22 278	23 985	22 445
Grisy-les-Plâtres	708	28 967	27 599	26 935	25 808	27 333	28 013	15 712
Hérouville	602	26 657	26 581	29 259	27 741	24 242	25 620	24 900
Jouy-le-Moutier	16 343	678 891	676 242	508 155	919 886	716 554	748 831	737 604
Le Perchay	537	-	-	-	-	-	21 156	12 830
Livilliers	394	15 727	15 580	15 314	14 347	14 411	15 218	13 762
Longuesse	551	-	-	-	-	-	19 697	9 941
Marines	3 459	-	-	-	-	-	162 013	171 187
Maurecourt								193 737
Menucourt	5 804	225 536	233 180	132 198	333 448	240 482	240 664	262 980
Montgeroult	359	13 401	13 378	14 699	17 301	12 025	13 897	13 985
Neuville-sur-Oise	2 074	113 612	127 217	95 542	141 087	98 505	145 968	123 845
Nucourt	704	-	-	-	-	-	24 091	0
Osny	17 641	877 702	817 767	968 025	948 526	942 297	931 144	923 294
Pontoise	31 992	1 589 416	1 420 127	1 820 255	1 666 000	1 621 715	1 652	2 787
Puiseux-Pontoise	604	37 816	31 456	43 379	44 566	47 211	45 762	46 335
Sagy	1 132	-	-	-	-	-	30 194	21 343
Saint-Ouen-l'Aumône	24 498	1 561 181	1 627 394	1 577 244	1 750 768	1 572 609	1 589 150	1 541 047
Santeuil	664	-	-	-	-	-	3 798	4 490
Seraincourt	1 309	-	-	-	-	-	52 300	56 344
Triel-sur-Seine	12 081	1 392	13 312	839	1 212	1 138	696	585
Us	1 331	-	-	-	-	-	36 401	0
Vauréal	16 789	713 713	645 228	524 008	658 227	826 900	679 388	673 228
Vigny	1 087	-	-	-	-	-	52 896	28 854
SIARP	247 400	10 699 787	10 505 694	10 467 707	12 106 598	11 675 300	10 396 783	10 302 862

¹ Au moment de la rédaction du RPQS, les délégataires n'ont pas transmis l'intégralité des données de volume d'assiette de 2021 au SIARP. Ces éléments seront ajustés après la transmission des éléments manquantes.

² Au moment de la rédaction du RPQS, les délégataires n'ont pas transmis l'intégralité des données de volume d'assiette de 2021 au SIARP. Ces éléments seront ajustés après la transmission des éléments manquantes.

Commune	Population municipale 2018	Total de la redevance perçue en €						
		2015	2016	2017	2018	2 019	2020	2021 ¹
Ableiges	1 156	20 619	20 401	16 171	20 169	20 552	21 168	22 152
Avernes	855	-	-	-	-	-	83 850	46 187
Boisemont	796	27 903	21 444	14 995	34 906	26 559	20 630	21 001
Boissy-l'Aillerie	1 869	35 272	36 121	35 667	36 620	26 802	19 955	40 925
Brignancourt	210	-	-	-	-	-	11 947	9 703
Chars	2 095	-	-	-	-	-	75 706	90 191
Cergy	66 838	1 634 167	1 671 243	1 556 630	1 975 630	2 044 766	1 954 862	1 951 101
Cléry en Vexin	462	-	-	-	-	-	23 738	0
Commeny	493	-	-	-	-	-	12 747	6 663
Condécourt	552	-	-	-	-	-	34 223	24 826
Cormeilles-en-Vexin	1 382	28 803	25 785	35 818	18 749	21 241	18 974	21 586
Courcelles-sur-Viosne	281	4 904	5 971	5 224	2 283	5 753	5 948	6 478
Courdimanche	6 760	121 697	125 296	111 196	132 910	139 102	142 883	139 097
Ennery	2 450	63 751	60 815	66 303	60 544	51 163	70 586	60 700
Epiais-Rhus	630	10 916	10 724	11 335	11 590	11 802	12 442	6 223
Eragny	18 283	374 935	359 392	423 771	419 301	415 039	434 009	407 236
Frémainville	521	-	-	-	-	-	44 755	42 811
Frémécourt	572	8 794	9 499	9 071	17 840	8 861	6 845	7 431
Génicourt	532	11 211	11 477	15 387	13 171	11 040	12 118	11 362
Grisy-les-Plâtres	708	13 789	13 222	12 952	12 706	13 643	14 216	7 957
Hérouville	602	12 712	12 860	14 177	13 594	12 082	12 896	12 634
Jouy-le-Moutier	16 343	328 026	329 519	247 580	453 553	361 458	380 390	375 396
Le Perchay	537	-	-	-	-	-	45 169	27 604
Livilliers	394	7 504	9 070	7 438	7 054	7 199	7 679	7 006
Longuesse	551	-	-	-	-	-	53 204	26 842
Marines	3 459	-	-	-	-	-	173 339	180 628
Maurecourt	-	-	-	-	-	-	-	110 802
Menucourt	5 804	109 021	113 804	64 391	164 119	121 418	122 437	133 970
Montgeroult	359	6 491	6 500	7 162	7 597	6 802	7 022	7 089
Neuville-sur-Oise	2 074	54 921	61 771	46 538	69 608	49 652	74 086	62 911
Nucourt	704	-	-	-	-	-	38 546	0
Osny	17 641	422 364	397 417	471 275	467 861	473 848	473 075	468 837
Pontoise	31 992	763 415	688 469	886 068	821 519	815 544	667	1 419
Puiseux-Pontoise	604	18 220	15 331	21 303	22 002	23 763	23 257	23 405
Sagy	1 132	-	-	-	-	-	69 820	49 961
Saint-Ouen-l'Aumône	24 498	745 785	784 895	768 179	682 342	790 916	807 245	782 188
Santeuil	664	-	-	-	-	-	4 557	5 388
Seraincourt	1 309	-	-	-	-	-	106 340	115 939
Triel-sur-Seine	12 081	673	6467	409	598	573	362	298
Us	1 331	-	-	-	-	-	108 930	0
Vauréal	16 789	344 650	314 471	255 238	324 209	415 468	345 219	343 432
Vigny	1 087	-	-	-	-	-	136 693	74 311
SIARP	247 400	5 170 517	5 131 168	5 062 518	5 790 475	5 877 065	5 907 518	5 733 691

¹ Au moment de la rédaction du RPQS, les délégataires n'ont pas transmis l'intégralité des données de redevance perçue en 2020 au SIARP. Ces éléments seront ajustés après la transmission des éléments manquantes.

Annexe 14 : Indicateurs réglementaires du Service Assainissement Collectif

Indicateurs de performance	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (pourcentage compris entre 0 et 100)	86 (attention très imprécis)	86 (attention très imprécis)	86 (attention très imprécis)	85 (attention très imprécis)	85 (attention très imprécis)
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale (valeur comprise entre 0 et 120)	83	93	93	99	99
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions de la Directive ERU (valeur 0 ou 100)	Pas d'information sur le mode de calcul de l'indicateur	Pas d'information sur le mode de calcul de l'indicateur	Oui	Pas d'information sur le mode de calcul de l'indicateur	Pas d'information sur le mode de calcul de l'indicateur
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes (pourcentage)	Non soumis	Non soumis	Non soumis	Pas d'information sur le mode de calcul de l'indicateur	100
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€/m ³)	0	0	0	0	0
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nombre pour 1000 habitants desservis)	0	0	0	0	0
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes (nombre pour 100 km)	1,27	0,85	0,85	0,60	0,60
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)	0,75	0,74	0,70	0,63	0,62
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (valeur comprise entre 0 et 120)	100	100	100	100	100
Durée d'extinction de la dette (année)	0,69	0,77	0,57	1,09	0,98
Taux d'impayés sur les factures d'assainissement (%)	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué
Taux de réclamations (nombre pour 1000 abonnés)	922 (attention très imprécis)	7 (attention très imprécis)	8 (attention très imprécis)	10 (attention très imprécis)	6,76

Annexe 15 : Indicateurs réglementaires du Service Assainissement Non collectif

Indicateurs descriptifs	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	1 800	1 428	1 484	1 484	1 569	1 633	1 633	2 200	2 120
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (valeur comprise entre 0 et 140)	80	80	80	80	80	80	80	80	80

Indicateurs de performance	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (pourcentage compris entre 0 et 100)	58,2	56,0	50,0	50,0	47,8	48,4	47,9	39,3	61,9

Annexe 16 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
eau
SEINE
NORMANDIE

Édition 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau vous informe

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité ou la disponibilité (consommateurs, activités économiques). Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'assainissement et d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

482,5 millions d'euros en 2021 d'aides aux collectivités pour l'eau et les milieux aquatiques

- 42,5 millions d'euros d'aides aux collectivités pour l'eau et les milieux aquatiques
- 70,6 millions d'euros d'aides en 2021
- 389,4 millions d'euros d'aides en 2021

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³ en 2021.

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.caufrance.fr

Source : www.seine-normandie.fr / www.seine-normandie.fr

Source : Agence de l'Eau Seine-Normandie / Étude sur le prix de l'eau - 2021

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Choix de la prime au BRQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Article L. 2204-4 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 - art. 31, impose ainsi au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - devant notamment être transmis aux usagers. Ce rapport RPQS est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la cartographie de l'assainissement, établie à l'aide des données de l'Agence de l'Eau sur les redevances liées au service d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.caufrance.fr/rapports/rapports-questions>

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement / 1

14 avril 2022

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 693 millions d'euros dont plus de 589 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

0,11 € de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés	2,80 € de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés	77,60 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)
7,51 € de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et enregistrés sur le prix des produits	100 € de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2021	
0,84 € de redevance de prélèvement payé par les irrigants	0,81 € de redevance de prélèvement payés par les activités économiques	7,48 € de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €*)

0,11 €	2,80 €	77,60 €
7,51 €	100 €	0,13 €
0,84 €	0,81 €	2,72 €
		7,48 €

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions ou avances remboursables) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

4,90 € pour la dépollution industrielle	63,80 € aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie
7,70 € pour lutter contre les pollutions diffuses et protéger les captages	9,90 € aux collectivités pour l'amélioration de la qualité du service d'eau potable
2,20 € pour la gestion quantitative et les économies d'eau	3,80 € pour l'animation de la politique de l'eau, la sensibilisation aux enjeux de l'eau et la solidarité internationale

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021*)

4,90 €	63,80 €
7,70 €	9,90 €
2,20 €	3,80 €

100 € d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2021

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

* Source : Agence de l'Eau Seine-Normandie.

ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN 2021

L'année 2021 est la troisième année du programme d'intervention "Eau & Climat" 2019-2024 de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2021...

NOMBRE DE BARRIÈRES OU SEMLS DES RIVIÈRES RENDUS FRANÇAISABLES POUR LES POISSONS ET LE TRANSPORT DES RÉGÉNÉRANTS

165

POURCENTAGE DES ACTIONS FINANCIÈRES COMBACÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

55 %

NOMBRE DE CAPTAGES PRIORITAIRES AIDÉS

355

MONTANT (EN MILLIONS D'€) DES AIDES APPORTÉES AUX AGRICULTEURS (MAEC, MIA, PSE)

22,8

NOMBRE DE KM DE COURS D'EAU RESTAURÉS

401

NOMBRE D'OPÉRATEURS DE ZONES HUMIDES ENTRETIENS, RESTAURÉS OU ACQUIS

7 096

NOMBRE DE STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX LIÉGÈRES AIDÉES QUI RÉPONDENT AUX OBJECTIFS DU SDAGE

54

MAISRE EN RIG DE SUBSTANCES DANGEREUSES ÉLIMINÉ PAR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

414

*MAEC: mesures agro-environnementales et climatiques / MIA: pour agriculture biologique / PSE: paiement pour services environnementaux

DES AIDES RENFORCÉES POUR MIEUX GÉRER LES EAUX PLUVIALES

Dès janvier 2022, les modifications apportées au programme « Eau & Climat » de l'agence de l'eau visent notamment à accélérer la gestion des eaux de pluie par les collectivités.

Un objectif est d'augmenter les surfaces non imperméabilisées: parkings végétalisés, revêtements poreux, espaces verts en creux, noues, jardins de pluie, toitures végétalisées... Il s'agit donc de redonner de la « perméabilité » aux surfaces partout où cela est possible.

En effet, favoriser l'infiltration des eaux de pluie, en pleine terre si possible, là où elles tombent, apporte de nombreux avantages à la collectivité: moindre risque de ruissellement et d'inondation, rafraîchissement des villes, réduction de la pollution de l'eau par lessivage des sols, création d'espaces favorables à la biodiversité.

Les aides de l'agence de l'eau, jusqu'à 80 % du montant retenu des travaux, sont attribuées par m² à aménager.

LES COLLECTIVITÉS, ACTRICES MAJEURES DE LA POLITIQUE DE L'EAU

De l'occupation du territoire à la gestion des infrastructures au quotidien, le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 (SDAGE) fixe un cap pour une meilleure gestion de l'eau et pour des territoires plus résilients, en recommandant des outils ou des bonnes pratiques à mobiliser, notamment:

- végétaliser la ville;
- mieux protéger les captages destinés à l'eau potable;
- protéger ou restaurer les milieux humides et le lit majeur des cours d'eau pour une meilleure résilience locale face au changement climatique;
- sur le littoral, gérer la bande côtière en s'appuyant sur les services rendus par les espaces naturels pour absorber la montée de la mer.

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement / 3

VOS INTERLOCUTEURS

SIÈGE

51, rue Salvador Allende
92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00
seinenormandie.communication@aesn.fr

DIRECTIONS TERRITORIALES

Organisme en délégué de l'agence de l'eau par directions territoriales favorisant une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.

SEINE-AVANT
Dir. : 01 41 20 16 00
Rue de la République 92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00

ALLIÈRES DE LA SEINE
Dir. : 01 41 20 16 00
Rue de la République 92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00

ALLIÈRES DE LA SEINE
Dir. : 01 41 20 16 00
Rue de la République 92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00

SEINE-AMONT
Dir. : 01 41 20 16 00
Rue de la République 92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
est en œuvre la politique de l'eau du bassin en favorisant les projets des acteurs locaux, grâce à des rendez-vous permanents auprès des collectivités des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

ENSEMBLE DONNONS VIE À L'EAU

Agence de l'eau

RESTONS CONNECTÉS SUR

esn-seine-normandie.fr

Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

AGENCE eau SEINE NORMANDIE

Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site [enimmersion-eau.fr](https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/)

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement / 4